



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

**19<sup>e</sup>** séance plénière

Samedi 23 septembre 2017, à 9 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák ..... (Slovaquie)

*La séance est ouverte à 9 heures.*

## Allocution de M. Joseph Kaliba Kabange, Président de la République démocratique du Congo

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

*M. Joseph Kaliba Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**Le Président Kabila Kabange** : Je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, mes très vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, qui est une grande reconnaissance de votre brillante carrière de diplomate et un hommage à votre pays, la Slovaquie. Je rends également hommage au Secrétaire général António Guterres pour son leadership et ses efforts en faveur du renforcement du rôle de notre Organisation durant cette première année de son mandat.

Le thème de la présente session – « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une

planète préservée » – répond aux préoccupations du moment dans la plupart des États Membres de notre Organisation. Je m'en réjouis car il s'inscrit dans la logique des objectifs de développement durable et pour mon pays, la paix, la stabilité et l'amélioration des conditions de vie de nos populations constituent les priorités du Gouvernement.

Il y a 72 ans, notre Organisation est née de l'ambition de refonder les rapports entre États sur la base du principe de l'égalité souveraine et de la volonté de garantir la paix et la prospérité pour tous. Cette ambition demeure pertinente et est quotidiennement portée par l'engagement des femmes et des hommes déterminés à la faire triompher, parfois au péril de leurs vies.

Face à la montée du terrorisme, sous formes diverses, il est incontestable que le monde auquel nous aspirons ainsi dépend du traitement que nous réservons aux questions de paix et de sécurité. Depuis une année, mon pays est victime d'attaques terroristes menées par certains groupes armés, notamment dans les provinces du Kasai, voire dans la capitale, et dont l'objectif est d'anéantir la paix si chèrement acquise, de contrarier la dynamique des solutions consensuelles obtenues au niveau national et de miner nos efforts de développement. Dans le Kasai, une milice mystico-tribale se servant de la population civile, dont des enfants, comme boucliers humains et s'attaquant aux personnes et aux édifices publics qui symbolisent l'autorité de l'État, a ainsi semé la terreur, procédant notamment à la décapitation

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29802(F)



Document adapté

Merci de recycler



d'agents de l'ordre, d'agents de la Commission électorale, ainsi que des autorités administratives et coutumières.

Et c'est dans ces circonstances que je déplore la barbarie dont deux experts de l'Organisation ont été victimes en mars 2017. Notre détermination est de faire en sorte que la lumière sur les circonstances exactes de ce crime soit faite afin que cet acte ignoble, ainsi que ceux dont nos compatriotes ont été victimes, ne restent pas impunis. C'est le sens des procès publics ouverts depuis plusieurs semaines, après l'arrestation de la plupart des suspects présumés coupables. C'est aussi le sens de la Conférence sur la paix, la réconciliation et le développement qui vient de se tenir, en ayant pour objectifs d'établir la vérité sur ce qui s'est réellement passé dans ces provinces du centre du pays, de promouvoir la réconciliation entre les filles et fils des dites provinces et d'affirmer notre conviction que toute réconciliation passe nécessairement par la justice et qu'il n'y a pas de paix véritable et durable sans justice.

Mon pays reste ouvert à toutes formes de collaboration à ce sujet. Grâce à cette approche qui combine le rétablissement de l'autorité de l'État, le dialogue et la justice réparatrice, nous avons inversé la tendance dangereuse de la situation sécuritaire au centre du pays, avec comme résultat une amélioration très significative de la situation.

Dans la partie orientale, les efforts méritoires fournis par les forces nationales de défense et de sécurité ont permis, quant à eux, de contenir les attaques terroristes du groupe des Forces alliées démocratiques, qui endeuillait quotidiennement nos populations. Nous sommes convaincus que l'initiative de coopération sous régionale entre mon pays, le Soudan du Sud et la République centrafricaine permettra, tout autant, d'endiguer la menace terroriste de l'Armée de résistance du Seigneur. Il faut considérer notre participation à cette dynamique comme la preuve de notre détermination dans le combat mené par la coalition contre cette menace.

S'agissant de la lutte contre les violences sexuelles, je me félicite des progrès remarquables manifestes enregistrés par la justice qui a prononcé des centaines de décisions de condamnation pour viols, n'épargnant aucun auteur de ces crimes en vertu de sa position sociale ou dans la hiérarchie militaire, preuve de la fin de l'impunité dans ce domaine.

Deux ans après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, il n'est pas trop tôt pour commencer à en évaluer

la mise en œuvre. En exécution de ses engagements, mon pays a tenu à prioriser, dans l'élaboration comme dans la mise en œuvre de son plan national de Développement, les dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable. Plus spécifiquement, en soutien au Programme d'action mondial pour l'éducation, mon pays met l'accent sur l'élargissement de l'accès, l'équité, l'amélioration de la qualité de l'apprentissage et l'amélioration de la gouvernance dans le secteur.

D'ores-et-déjà, nous nous félicitons de la promotion de l'accès à l'école pour la jeune fille, dont le taux brut de scolarisation est passé en l'espace de 10 ans, de 70 % à près de 105 %, et de la mise en œuvre du plan de construction de milliers d'écoles, sans omettre de profondes réformes engagées dans ce secteur.

Quant au changement climatique, il nous préoccupe au plus haut point, étant une menace pour l'homme et ses droits fondamentaux. Contribuer à en limiter l'impact est la traduction même du sens des responsabilités qui repose sur chacun de nos États. Mon pays et les autres pays du bassin du Congo, qui constituent ensemble la deuxième réserve forestière mondiale, sont outillés, à travers la Commission des forêts d'Afrique centrale, pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie sur notre planète. Pour sa part, mon pays entend tenir tous ses engagements, à commencer par la ratification en cours de l'Accord de Paris.

À l'instar de la paix, la stabilité politique constitue pour nous un objectif constant de politique intérieure. Dans cette optique, depuis près d'une année, nous avons recouru au dialogue qui pour nous est un mode permanent de règlement des différends politiques. Que l'Union africaine et nos organisations régionales auxquelles je rends hommage trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour leur accompagnement dans ce processus. Je salue également les efforts de toute la classe politique de mon pays qui, dans la recherche d'un consensus global sur le processus électoral, a débouché sur l'Accord du 31 décembre 2016, ayant pour objectif ultime l'organisation des élections.

L'exigence par toutes les parties prenantes d'un nouveau fichier électoral a donné lieu, depuis plus d'une année, à l'enrôlement des électeurs dont la dernière phase vient de commencer dans les deux dernières provinces au centre du pays. Il y a lieu de se féliciter du fait que plus de 42 millions d'électeurs, sur 45 millions projetés, ont d'ores-et-déjà été enrôlés. Aussi, la série d'évaluations du processus électoral entamée depuis

une dizaine de jours par le Conseil national de suivi, conjointement avec le Gouvernement et la Commission électorale, devrait permettre la publication prochaine par celle-ci, qui en est la seule institution compétente, du calendrier électoral.

En dépit de ces avancées, les défis en vue de l'organisation des élections dans mon pays demeurent énormes, tant au plan logistique, financier, sécuritaire que normatif. Nous y faisons donc face avec humilité, mais aussi avec une indéniable ténacité. Vu toutes ces avancées, j'affirme que le cap vers des élections crédibles, transparentes et apaisées est définitivement fixé et que notre marche dans cette direction est irréversible. Le tout, sans ingérence extérieure ni diktat quelconque. Aux vrais amis de mon pays, je demande de soutenir sincèrement le processus électoral en cours.

La Charte des Nations Unies nous impose des obligations dont le respect conditionne l'émergence d'un monde meilleur. C'est la raison pour laquelle la République démocratique du Congo maintient le dialogue stratégique avec les Nations Unies sur l'avenir de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), conformément à la résolution pertinente du Conseil de sécurité. Cette revue stratégique devra déterminer le rythme de réduction de la force de la MONUSCO jus qu'à son retrait total.

Il est clair que, près de 20 ans après son déploiement, la force onusienne ne peut nourrir l'ambition de rester indéfiniment dans mon pays, ni d'y exercer son mandat avec le même format et sans tirer les leçons des faiblesses constatées. Ce qui nous importe, et qui devrait être important aux yeux de tous ceux qui tiennent à la crédibilité de notre Organisation, c'est l'efficacité effective de l'apport des troupes onusiennes sur le terrain. Voilà pourquoi, depuis plusieurs années, nous exigeons le redimensionnement de la force de la MONUSCO au regard de missions devenues dynamiques et la réorientation des moyens ainsi dégagés vers la satisfaction de nos besoins de développement. En ce domaine, comme en d'autres, nous n'entendons pas transiger avec le respect dû à la souveraineté de la République démocratique du Congo, telle que garantie par la Charte de notre Organisation.

Pour terminer, je voudrais croire que tous ceux qui placent leurs espoirs dans les Nations Unies – et mon pays en fait partie – auront à cœur de s'investir pleinement dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable, ainsi que dans la réforme tant

attendue de l'Organisation. Je souhaite plein succès à nos travaux.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Joseph Kaliba Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

##### **Débat général**

##### **Allocution de M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

*M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Gai** (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de S. E. M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud qui, malheureusement, ne pouvait pas être présent aujourd'hui en raison d'engagements nationaux urgents qui le retiennent dans son pays.

Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Le Soudan du Sud s'engage à jouer son rôle en vous apportant son concours alors que vous dirigez les travaux de cette session historique. Je voudrais également saisir l'occasion qui m'est offerte pour féliciter S. E. M. António Guterres et sa Vice-Secrétaire générale, S. E. Amina Mohammed, qui ont su gagner la confiance de cette institution. Le Soudan du Sud est prêt à coopérer et à travailler en étroite collaboration avec eux.

Le thème choisi par le Président pour la présente session « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée » correspond parfaitement aux aspirations de notre nation à la paix, à l'unité, au développement et à la prospérité. Ce thème

s'inscrit dans le droit fil de la déclaration par le Président Salva Kiir Mayardit de l'année 2017 Année de la paix et de la prospérité. Cette déclaration solennelle vise à asseoir notre détermination à concrétiser les aspirations de notre peuple, pour lesquelles il a mené une bataille de haute lutte.

Cependant, la réalisation de la paix est grandement entravée par un manque de ressources. Nous saluons les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine (UA) et les partenaires internationaux pour isoler les acteurs politiques qui cherchent à obtenir le pouvoir par la violence. Nous exhortons toutes les parties prenantes à continuer d'adopter cette position commune, et nous renouvelons notre volonté de poursuivre les progrès que nous avons accomplis pour faire en sorte de léguer l'avenir que nous avons toujours imaginé et auquel nous aspirons.

Mais ne nous leurrions pas : la paix, l'unité et le développement ne peuvent se réaliser du jour au lendemain. Cela exige de la part de tous nos partenaires des efforts, un dévouement et un engagement incessants et concertés, une tâche que nous accomplissons de façon volontaire, en toute conscience et avec vigueur.

Nous sommes fermement convaincus que la paix ne peut se bâtir en un jour. Pour nous et nos amis et partenaires de la paix, il n'existe pas d'autre solution viable que de faire la paix. Néanmoins, faire la paix prend du temps. Parvenir à la paix au Soudan du Sud est un processus qui exige des efforts collectifs. Cela nécessite la mise en œuvre cohérente et constante de mesures positives visant à parvenir au monde que nous souhaitons pour les générations futures dans notre pays, sur notre continent et dans le monde en général.

C'est donc dans ce contexte que le Gouvernement provisoire d'unité nationale du Soudan du Sud a entrepris la mise en œuvre intégrale de l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, seul instrument fondamental permettant de réaliser cette mission et de concrétiser cette vision. Afin d'éclairer l'Assemblée générale, j'aimerais mettre en exergue certaines des mesures importantes prises par notre gouvernement pour progresser sur la voie de la réalisation de la paix dans notre jeune pays.

Le Gouvernement provisoire d'unité nationale reste fidèle à son engagement de mettre en œuvre le cessez-le-feu unilatéral, annoncé par le Président Salva Kiir Mayardit en mai 2017, et continue d'appeler les

groupes d'opposition marginaux à accepter ce rameau d'olivier qui leur est tendu.

Avec l'appui de partenaires amis, le Gouvernement a entrepris la mise en œuvre des principales dispositions des arrangements transitoires de sécurité, telles que la réforme du secteur de la sécurité, le cantonnement des forces et la formation de la Police mixte intégrée, l'objectif étant de démilitariser nos communautés. Nous espérons que la police mixte intégrée pour Djouba, récemment diplômée, sera un exemple qui sera suivi dans d'autres institutions du secteur de la sécurité, notamment à travers la refonte et la restructuration de l'Armée populaire de libération du Soudan en une armée nationale professionnelle

Le Gouvernement provisoire d'unité nationale est le fer de lance des initiatives de paix intercommunautaires menées au niveau local. En effet, les conflits communautaires en cours caractérisés par le vol de bétail, l'enlèvement d'enfants, le versement d'une dot de mariage trop élevée et des différends fonciers peuvent constituer des pierres d'achoppement importantes à la paix. Il est essentiel de trouver les moyens de modifier la façon dont nos communautés interagissent les unes avec les autres, et la communauté internationale devrait encourager et soutenir les efforts engagés par le Gouvernement et appuyer les mesures visant à résoudre ces conflits locaux, afin que les exemples de réussite puissent être reproduits partout au Soudan du Sud aux différentes étapes du dialogue national.

J'aimerais, à ce propos, souligner le rôle joué par les jeunes sud-soudanais, qu'ils soient agents ou détracteurs de la paix. À titre d'exemple, je citerai une querelle intercommunautaire liée à un vol de bétail et à l'enlèvement d'un enfant qui a dégénéré en un conflit échappant à tout contrôle simplement parce que les jeunes des différentes communautés ont été incités à la violence. Cela permet de comprendre que les efforts collectifs que nous déployons pour veiller à ce que la situation au Soudan du Sud ne se dégrade pas, ne pourront porter leurs fruits que si nous parvenons à la paix.

Je tiens également à souligner le rôle important que les femmes sud-soudanaises continuent de jouer en tant que bâtisseuses de la paix et gardiennes de ces initiatives de paix intercommunautaires.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement provisoire d'unité nationale, avec l'appui des chefs religieux, de la Mission des Nations Unies au Soudan

du Sud, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres partenaires, s'est lancé dans des initiatives de paix aux niveaux local et entre individus en investissant dans l'amélioration des activités économiques entre communautés, par la construction de marchés, la rénovation des écoles, la construction d'installations de stockage de la pêche et le désarmement pacifique des communautés armées. Toutes ces mesures ont permis d'améliorer les relations entre les communautés belligérantes, les communautés d'accueil et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Actuellement, au Soudan du Sud, nous sommes optimistes quant à la perspective d'un retour à la paix. Récemment, nous avons constaté que des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays revenaient progressivement et de leur plein gré dans leurs villages, et plusieurs mesures prises au sein des communautés montrent qu'un mouvement se dessine en faveur de la coexistence et d'une vie harmonieuse.

Certes, les défis et les revers ne manqueront pas mais ce qui compte, c'est le cap fixé. Nous sommes tout à fait disposés à écouter les conseils qui nous seront prodigués et à prendre des mesures communes, mais nous attendons aussi de nos partenaires qu'ils reconnaissent les progrès accomplis, fassent de même et se montrent respectueux et confiants à notre égard. Une approche ouvertement conflictuelle risquerait de créer une « mentalité de siège et de bunker ». Mais nous sommes convaincus que la violence et les guerres appartiendront bientôt au passé de la République du Soudan du Sud.

L'initiative de dialogue national, lancée par le Président Salva Kiir Mayardit, enregistre des progrès tangibles et constants s'agissant de l'engagement du Gouvernement de régler un certain nombre de questions politiques et de sécurité en vue de créer un environnement propice au dialogue. Parmi les principales mesures mises en œuvre figurent la libération des prisonniers, y compris des journalistes, l'élargissement du Comité de coordination afin d'y inclure toutes les parties prenantes importantes du pays, la volonté de tendre la main aux représentants de l'opposition et une déclaration de cessation unilatérale des hostilités. L'initiative de dialogue national vise avant tout à promouvoir la réconciliation et à renforcer la confiance dans le processus de paix afin de faire non seulement du dialogue la seule option viable pour régler le conflit, mais aussi de jeter les bases d'un processus national de révision de la constitution.

À ce stade, j'aimerais préciser que le Comité de coordination du dialogue national a commencé à prendre langue avec toutes les tendances politiques, en particulier celles qui vivent en dehors du Soudan du Sud, afin de garantir le caractère inclusif du dialogue national et refléter l'ensemble des composantes de la communauté sud-soudanaise.

Le Comité de coordination dispose d'équipes de personnes-ressources qui se rendront dans tous les États, comtés, payams et bomas afin d'organiser des réunions avec les représentants des groupes concernés et recueillir leurs points de vue sur les griefs de leurs populations et faire en sorte qu'il y soit effectivement remédié. Les résultats de ces discussions à l'échelle des États seront communiqués au Comité de coordination, qui les présentera à son tour à la conférence de dialogue national. Le processus s'achèvera par des recommandations et des résolutions qui seront présentées aux dirigeants nationaux sous l'égide de la présidence et au Parlement national pour adoption finale et mise en œuvre.

Notre gouvernement appuie les efforts visant à revitaliser la mise en œuvre de l'accord de paix. Nous avons récemment convoqué, dans notre capitale Djouba, une réunion du Conseil des ministres de l'IGAD pour débattre des moyens d'accélérer la préparation de la mise en place d'un forum de revitalisation de haut niveau, qui devrait s'attacher à accélérer la mise en œuvre de l'accord de paix.

Aujourd'hui, le Soudan du Sud entretient des relations cordiales avec ses voisins. Ces pays – l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan et l'Ouganda – accueillent des réfugiés sud-soudanais, mettent à disposition des corridors pour l'accès humanitaire et appuient les projets de développement, ce qui contribue aux efforts du Gouvernement provisoire d'unité nationale en faveur de la paix. Nous dépendons de ces bonnes relations pour relancer et augmenter la production de pétrole, construire et entretenir d'importantes infrastructures routières et fournir en électricité les villes frontalières, autant d'aspects essentiels pour stimuler l'économie et favoriser la paix.

En ce qui concerne Abyei, notre gouvernement réaffirme sa volonté et sa détermination de donner effet à la proposition du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud, en date du 21 septembre 2012, qui, telle que présentée par le Groupe, a été acceptée par le Président Salva Kiir Mayardit. Nous espérons que la

République du Soudan et la République du Soudan du Sud reprendront rapidement leur coopération aux fins de la mise en œuvre de cette proposition.

J'aimerais indiquer à l'Assemblée que notre gouvernement coopère avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et facilite le déploiement de la Force de protection régionale (FPR). Au cours des derniers mois, nous avons assisté à l'arrivée de membres de la FPR avancée, comme convenu avec les Nations Unies. Le Gouvernement réaffirme sa volonté de travailler en étroite collaboration avec l'ONU, l'UA et l'IGAD, pour veiller à la mise en œuvre sans heurt et à l'application du mandat de ces troupes au Soudan du Sud.

Le Gouvernement provisoire d'unité nationale continue de veiller à ce que l'accès humanitaire aux personnes dans le besoin ne soit pas entravé. Cela s'effectue dans le cadre d'un dialogue constant et ouvert avec les organismes d'aide qui s'efforcent d'ouvrir davantage de corridors humanitaires. Je tiens à saluer ici les efforts concertés des différents organismes humanitaires qui ont réagi positivement et se sont employés à remédier à la situation de famine qui frappe certaines parties du Soudan du Sud. Malgré certains progrès, je voudrais insister sur le fait qu'un soutien continu est nécessaire pour mettre un terme définitif à la famine au Soudan du Sud. J'aimerais saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer nos condoléances et nos prières aux familles des travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au Soudan du Sud.

Il est certes important de sauver des vies, mais il faut aussi sauver les moyens de subsistance. Nous ne pouvons pas continuer d'éponger le sol alors que le robinet reste ouvert. Le vieux paradigme de l'« intervention humanitaire d'abord et du développement ensuite » n'est plus viable dans le cas du Soudan du Sud. Il importe d'encourager la paix et la stabilité à travers une approche équilibrée du développement et d'adopter une nouvelle façon de travailler. Les initiatives de stabilisation et de relèvement sont essentielles, et le soutien d'urgence doit être efficacement complété par un certain dynamisme économique offrant une nouvelle plateforme pour la cohésion sociale et le renforcement de la résilience.

En tant que partenaires, nous devons tous agir différemment. En tant que Gouvernement, nous allons redoubler d'efforts pour garantir l'accès et améliorer un environnement favorable à l'intervention humanitaire. Un juste équilibre entre développement et appui

humanitaire s'impose si l'on veut préserver l'élan positif ainsi créé.

Notre objectif et notre responsabilité ultimes consistent à offrir à tous les Sud-Soudanais une possibilité de paix, leur permettant ainsi de choisir leurs propres dirigeants dans le cadre d'élections libres, équitables et crédibles. Au cours des derniers mois de la période de transition, nous veillerons donc à ce que les préparatifs adéquats et la création d'un environnement propice à la tenue de ces élections figurent au premier plan de nos priorités, et nous nous assurerons que la paix est réalisée et que des ressources suffisantes ont été allouées à cet effet.

Ces efforts constituent des éléments fondamentaux et des conditions préalables essentielles au renforcement de la confiance entre les communautés et en leur sein, ce qui les encouragera à retourner progressivement et de leur plein gré dans leurs foyers. Je tiens à réaffirmer notre position, à savoir que ces efforts ne seront pérennes que si, et seulement si, tous les acteurs politiques continuent de respecter le cessez-le-feu unilatéral déclaré en début d'année par le Président Salva Kiir Mayardit.

Les progrès que je viens d'évoquer ne pourront se concrétiser que lorsque nous commencerons à voir se dessiner des progrès en ce qui concerne la réforme du Conseil de sécurité. La réforme du Conseil de sécurité est une tâche urgente, car la composition et le fonctionnement actuels du Conseil ne reflètent pas les réalités de la communauté internationale au XXI<sup>e</sup> siècle. Afin de faire vraiment progresser la réforme du Conseil de sécurité, il est impératif que soient entamées des négociations fondées sur un texte lors des négociations intergouvernementales qui se tiendront pendant la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

À cet égard, le Soudan du Sud souhaite exprimer à son tour ses préoccupations face à la montée des tensions dans la péninsule coréenne. Le Soudan du Sud s'associe à l'appel lancé par la communauté internationale exhortant la Corée du Nord à se conformer pleinement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité relatives aux essais nucléaires et aux tirs de missiles balistiques. Le Soudan du Sud exhorte la Corée du Nord à faire montre d'une volonté sincère de prendre des mesures concrètes en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

En ce qui concerne les changements climatiques, bien que les émissions de gaz à effet de serre au Soudan du Sud soient négligeables, nous sommes parmi les pays

les plus touchés par les changements climatiques. Le pays subit des sécheresses récurrentes et, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, notre pays connaît le réchauffement le plus rapide de la région, ce qui se traduit par des inondations, la perte de sa biodiversité et de ses moyens de subsistance. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que le Soudan du Sud a ratifié l'Accord de Paris sur les changements climatiques, préparé ses contributions déterminées à l'échelle nationale et élaboré un programme d'action national d'adaptation afin de mettre en œuvre les projets figurant dans les deux documents.

Qu'il me soit permis maintenant d'exprimer mes remerciements aux pays membres de l'IGAD, de l'IGAD-Plus, de l'UA et de la Troïka, à la Chine, au Japon et à l'ensemble de la communauté internationale pour leur appui au processus de paix et au développement dans mon pays. Tout en reconnaissant que le Soudan du Sud, en tant que nation, ne peut pas faire cavalier seul, c'est aux Sud-Soudanais de choisir la voie à suivre, de concevoir des solutions au niveau national si nous voulons vraiment obtenir des résultats durables.

Vive le Soudan du Sud et vive l'Organisation des Nations Unies.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Yosiwo George, Vice-Président des États fédérés de Micronésie**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président des États fédérés de Micronésie.

*M. Yosiwo George, Vice-Président des États fédérés de Micronésie, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Yosiwo George, Vice-Président des États fédérés de Micronésie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. George** (États fédérés de Micronésie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je souhaite également féliciter

votre prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thomson de Fidji, pour l'excellent travail accompli l'année dernière. Je me dois également de mentionner le Secrétaire général, M. António Guterres. Depuis qu'il a été nommé à la tête de l'Organisation, il y a quelques mois, il a déjà démontré qu'il était plus qu'à la hauteur de l'immense tâche liée à ses hautes fonctions.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui dans cette grande salle, des catastrophes et des calamités naturelles s'abattent sur de nombreuses régions du monde. Des ouragans, des typhons et des tremblements de terre ont dévasté des communautés et déplacé des milliers de personnes en seulement quelques jours. Aux victimes et à leurs familles dans le monde entier, j'exprime ma compassion et mes condoléances au nom du Gouvernement et du peuple des États fédérés de Micronésie.

Nous condamnons les attaques terroristes, qui ont sacrifié des vies innocentes. La Micronésie s'engage à faire front contre le terrorisme, en solidarité avec les nations touchées. Au nom du Gouvernement micronésien et de son peuple, j'adresse mes plus sincères condoléances à toutes ces nations et familles qui ont connu des pertes liées au terrorisme.

Face aux méga-tempêtes sans précédent auxquelles nous assistons aujourd'hui, nous ne pouvons passer sous silence leur lien avec les changements climatiques, en particulier avec le réchauffement climatique et l'élévation du niveau des mers. En réponse à ces événements dévastateurs, nous devons non seulement rester déterminés dans notre combat collectif contre les changements climatiques, mais nous devons aussi redoubler d'efforts. Les changements climatiques représentent l'une des menaces les plus graves pour la paix et la sécurité du monde et mettent en péril l'existence même de nos îles. Ce sujet doit figurer au premier plan de l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Alors que l'ONU procède à une réorientation de son travail vers des priorités telles que la paix et la prévention, le système des Nations Unies devra s'adapter. Nous renouvelons notre appel en faveur de la nomination d'un représentant spécial sur les changements climatiques et la sécurité.

L'atténuation des changements climatiques s'avère également fondamentale pour atteindre les objectifs de développement durable et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment l'élimination de la pauvreté, l'éradication de la faim, la construction d'infrastructures résilientes et

une prospérité partagée. Si l'on ne progresse pas dans la lutte contre les changements climatiques, nos efforts en faveur du développement durable seront vains. Cela vaut en particulier pour les petits États insulaires en développement.

L'Accord de Paris sur les changements climatiques a fourni une possibilité de renforcer la coopération dans notre lutte contre les changements climatiques, et le monde doit saisir cette occasion. La Micronésie est gravement préoccupée par le fait que certains pays ont choisi de rompre avec la communauté internationale et de se désintéresser de l'Accord de Paris, contre les meilleurs avis scientifiques. En tant que petite nation insulaire en développement à l'avant-poste de la lutte, la Micronésie appelle tous les États à participer pleinement aux initiatives mondiales destinées à mettre en œuvre l'Accord de Paris, appuyer le Fonds vert pour le climat et l'accès à ce fonds, et contribuer à la recherche de solutions climatiques novatrices.

J'aimerais rendre compte à l'Assemblée d'un exemple de coopération mondiale au meilleur sens du terme, celui d'un traité conçu pour sauver la couche d'ozone et qui y est parvenu, mais qui a aussi grandement contribué à l'atténuation des changements climatiques. Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone est considéré comme le traité multilatéral sur l'environnement le plus réussi de tous les temps. C'est la raison pour laquelle les 194 parties au Protocole se sont retrouvées l'année dernière à Kigali et sont convenues d'amender le Protocole et d'étendre son champ d'application. En particulier, l'Amendement de Kigali permet au Protocole de réglementer les hydrofluorocarbones (HFC), des substances chimiques utilisées pour la réfrigération et la climatisation qui contribuent de manière importante au réchauffement mondial. La diminution progressive de l'utilisation des HFC permettra d'éviter une élévation de la température mondiale de 0,5° C, et des mesures complémentaires en matière d'efficacité énergétique dans ce même secteur pourraient permettre d'éviter une nouvelle élévation de la température de 0,5° C.

Nous remercions les parties au Protocole de Montréal qui ont déjà ratifié l'Amendement de Kigali, soit 8 ratifications sur les 20 nécessaires à l'entrée en vigueur de l'Accord. Nous appelons les autres parties à ratifier l'Accord dans les meilleurs délais, de préférence avant la prochaine Réunion des parties, qui aura lieu au Canada, en novembre prochain.

Avec l'Accord de Paris, l'Amendement de Kigali constitue une étape majeure pour la survie des petits États insulaires. Comme l'exemple de l'Amendement de Kigali le montre, par l'intelligence, la persévérance et la coopération, nous pouvons obtenir des résultats. Telle est la raison pour laquelle nous continuons à travailler ensemble pour un avenir meilleur.

Dans les îles, nous disons que l'océan est nous, tout comme nous sommes l'océan. En tant que nation insulaire, la Micronésie a apporté son plein appui et participé de manière active à la Conférence des Nations Unies sur les océans, qui s'est tenue en juin dernier. L'appel à l'action lancé par la Conférence, intitulée « Notre océan, Notre avenir », souligne les mesures à prendre pour atteindre l'objectif de développement durable 14. La Micronésie est favorable à la tenue en 2020 d'une deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans, ce qui nous permettrait de donner suite aux engagements pris lors de la première Conférence et d'évaluer les progrès accomplis dans la pleine mise en œuvre de l'objectif de développement durable 14 d'ici à 2030. Nous attendons avec intérêt les mesures que prendra l'Envoyé spécial pour l'océan pour préserver cet élan.

Lors de la récente Réunion du Forum des dirigeants des îles du Pacifique, qui s'est tenue au Samoa, nos dirigeants ont entériné l'identité « Pacifique bleu », en tant que principal moteur d'une action collective dans la région du Pacifique. Il s'agit là d'une avancée notable depuis la Déclaration de Pohnpei sur les océans de l'année dernière, les éléments de l'identité « Pacifique bleu » venant renforcer la capacité à gérer en commun l'océan Pacifique.

Nous devons maintenant faire preuve d'ambition en nous attaquant aux menaces grandissantes qui pèsent sur la santé de nos océans. Le cas particulier des petits États insulaires en développement doit être pris en compte dans la mise en œuvre prochaine de l'accord au titre de la Convention sur le droit de la mer et sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones non pertinentes de la juridiction nationale. Nous nous réjouissons de l'issue positive des réunions du Comité préparatoire, et nous devons maintenant lancer et conclure de toute urgence la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer et d'adopter un nouvel accord juridiquement contraignant.

Pour les îles du Pacifique, les pêches constituent la base de l'économie, la ressource renouvelable la plus importante et une partie intégrante des plans de

développement durable. La conservation et la gestion efficaces de nos ressources en thons sont importantes non seulement pour nous qui en dépendons pour assurer notre subsistance et pour le développement durable, mais aussi pour répondre aux préoccupations en matière de sécurité alimentaire mondiale. Nous ne devons pas ménager nos efforts en vue de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée sous toutes ses formes.

Je souhaite saisir l'occasion qui m'est offerte pour exprimer mes craintes face au manque de reconnaissance et de respect vis-à-vis des droits des États côtiers tels que la Micronésie en ce qui concerne la gestion des pêches dans leur propre zone économique exclusive (ZEE). Dans le Pacifique occidental et central, certaines nations développées pratiquant la pêche réclament des droits basés sur le pavillon pour les organisations régionales de gestion des pêches. Cela porterait atteinte aux mesures existantes en matière de gestion des zones de pêche et affaiblirait la capacité des petits États insulaires en développement, en tant que détenteurs de ressources, à exercer leurs droits souverains au titre du droit international. Une telle mesure ne serait pas acceptable. Par conséquent, nous appelons les partenaires de pays développés à retirer de telles propositions et à appuyer fermement les efforts des petits États insulaires en développement pour accroître les avantages découlant de la gestion durable des pêches dans la ZEE.

Qu'il me soit permis de remercier brièvement le Secrétaire général pour ses propositions relatives à l'architecture de paix et de sécurité, la réforme de la gestion et d'autres processus visant à réformer l'Organisation. Nous saluons ses propositions, qui nous permettraient de disposer d'un régime plus transparent et efficace, susceptible de répondre aux défis auxquels notre monde est aujourd'hui confronté. L'ONU doit être en adéquation avec cet objectif. Certes, les réformes sont essentielles pour toute organisation, mais elles ne doivent pas se faire au détriment de petits États insulaires en développement. Personne ne doit être laissé de côté.

Depuis de nombreuses années, mon pays accorde également une attention particulière aux efforts des États Membres pour réformer le Conseil de sécurité, mais peu de progrès ont été réalisés à cet égard. Nous devons rompre ce cycle. Il est grand temps d'engager de véritables négociations.

Dans le Pacifique occidental, et en particulier dans notre région plus vaste de Micronésie, les actes

provocateurs et agressifs de la République populaire démocratique de Corée représentent une menace pour la sécurité régionale et doivent être condamnés dans les termes les plus fermes. La Micronésie appuie les mesures adoptées par le Conseil de sécurité. Nous appelons le Conseil et les pays qui disposent du pouvoir et de l'influence nécessaires pour contribuer au règlement de la crise à prendre des mesures immédiates pour ramener la paix dans la péninsule coréenne.

Nous sommes réunis dans cette salle pour débattre entre nations, mais c'est au nom de nos peuples que nous nous exprimons. Nous cherchons à promouvoir leurs intérêts. Nous nous efforçons d'améliorer leurs conditions de vie. Comme l'Histoire nous l'a enseigné, nous manquerions à nos obligations à l'égard de nos nations et de nos peuples si nous n'œuvrions pas ensemble pour le bien commun. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente une démarche axée sur la personne. Sur la base de ce principe, le thème de la présente session de l'Assemblée générale est « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Nous devons croire en un tel avenir et nous efforcer d'y parvenir ensemble. Le multilatéralisme et l'ONU sont plus importants que jamais. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions rétablir et maintenir la paix et la sécurité. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions faire face à la menace des changements climatiques à l'échelle mondiale. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrions bâtir un avenir durable pour notre planète et pour tous nos peuples.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président des États fédérés de Micronésie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Yosiwo George, Vice-Président des États fédérés de Micronésie, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal.

*M. Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Sher Bahadur

Deuba, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Deuba** (Népal) (*parle en anglais*) : Je transmets à l'Assemblée générale les sincères salutations du peuple et du Gouvernement népalais, la terre du Bouddha et du mont Everest, ainsi que leurs meilleurs vœux pour le succès de la présente session.

Je vous adresse mes félicitations, Monsieur le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Vous pourrez compter sur mon plein appui dans l'accomplissement de vos importantes responsabilités. Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thompson de Fidji, pour ses exceptionnelles qualités de président.

Je tiens à adresser mes chaleureuses félicitations à S. E. M. António Guterres pour sa nomination au poste de Secrétaire général. Nous lui adressons nos meilleurs vœux et lui exprimons notre plein appui, notamment dans le cadre des efforts de réforme qu'il déploie pour que l'Organisation soit à la hauteur de sa tâche. J'adresse enfin mes félicitations à son prédécesseur, M. Ban Ki-moon, pour le dynamisme dont il a fait preuve à la tête de l'Organisation.

Plus de 20 ans se sont écoulés depuis ma première intervention à cette tribune (voir A/50/PV.37). Dans les décennies qui ont suivi, le monde a connu une profonde transformation. Des avancées majeures ont été réalisées dans des domaines tels que la réduction de la pauvreté, la scolarisation, l'égalité des sexes et la lutte contre les maladies transmissibles, mais elles se sont accompagnées de défis multiples et complexes. Le monde est aujourd'hui plus interdépendant et mieux connecté. L'interdépendance et le pluralisme croissants ont engendré à la fois des défis et des opportunités. Une transformation géopolitique majeure est en cours.

Une tendance croissante au repli sur soi chez certains États-nations, marquée par une déferlante populiste à gauche et à droite, a créé une confusion dans l'évolution de la politique mondiale. La communauté mondiale est confrontée à un environnement plus complexe et polarisé que jamais, avec de multiples défis transnationaux qui vont du terrorisme, des changements climatiques et de la carence énergétique, à l'insécurité alimentaire, la migration de masse et l'extrémisme. Les tensions ethniques et les conflits intraétatiques ont coûté la vie à des millions d'innocents, et les souffrances

infligées aux populations en Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen n'ont pas diminué. Malheureusement, nos efforts ont été insuffisants ou souvent trop tardifs. Tous ces défis viennent conforter l'ONU dans son rôle et ses responsabilités.

Alors que nous nous engageons sur la voie de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ces défis constitueront un test décisif pour notre crédibilité en tant que dirigeants. Le thème choisi pour nos délibérations à la présente session de l'Assemblée générale, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée » fournit un cap précis à suivre. La voie menant à la paix et à une vie décente pour tous restera une chimère en l'absence de ressources et sans l'engagement de mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Respecter les engagements, garantir un processus inclusif, déployer des efforts coordonnés, assumer des responsabilités partagées et étayer nos efforts par des ressources adéquates sont autant de conditions essentielles pour assurer un avenir durable et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

La course infernale aux armes de destruction massive continue de menacer le monde. Le Népal appelle à un désarmement général, complet et assorti d'une échéance. Le Népal se félicite des mesures de confiance relatives aux armes classiques, mettant ainsi fin à près de deux décennies d'impasse au sein de la Commission du désarmement de l'ONU. Le Népal a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, en tant que première étape sur la voie du désarmement nucléaire.

Le Népal regrette vivement que la République populaire démocratique de Corée continue de défier les appels répétés du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à respecter toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions garantir la paix et favoriser la stabilité dans la péninsule coréenne. En tant qu'hôte du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique, le Népal souligne la nécessité de reprendre les délibérations régionales sur le désarmement dans le cadre du processus de Katmandou.

Le terrorisme est une malédiction pour l'humanité et la plus grande menace pour la démocratie et le développement. Le Népal condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, partout dans le monde. Le monde doit unir ses forces

pour s'attaquer non seulement à ses symptômes, mais aussi à ses causes profondes. La conclusion rapide d'une convention mondiale de lutte contre le terrorisme est un impératif.

En contribuant à hauteur de plus de 130 000 soldats de la paix aux opérations de maintien de la paix dans certains des théâtres les plus difficiles, nous avons démontré notre attachement véritable au succès de ces opérations. Le Népal est prêt à fournir des troupes et du personnel civil pour servir cette noble cause. Le Népal abrite un centre de formation au maintien de la paix de classe mondiale, le plus ancien de la région. Les Nations Unies peuvent tirer le meilleur parti de ce centre en contribuant à son développement en tant que centre d'excellence régional en matière de formation au maintien de la paix.

Le Népal est fermement convaincu que tous les pays fournisseurs de contingents et de forces de police doivent pouvoir bénéficier en toute équité de la possibilité d'occuper des postes de direction, tant sur le terrain qu'au siège, en fonction de leur niveau et de la durée de leur contribution.

La protection des civils doit être au cœur des opérations de maintien de la paix. Le Népal estime que la sûreté et la sécurité des soldats de la paix sont essentielles pour améliorer leur capacité à agir en respectant les normes les plus élevées en matière de moralité.

En ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles, nous devons passer de la tolérance zéro au scénario zéro cas. C'est dans cet esprit que le Népal a souscrit aux Principes de Kigali dans leur intégralité et a signé le Pacte volontaire du Secrétaire général visant à prévenir et combattre l'exploitation et les atteintes sexuelles.

La Constitution du Népal répond aux aspirations de tous ses citoyens. Elle garantit un ensemble complet de droits de l'homme et de libertés fondamentales internationalement reconnus. Nous sommes pleinement attachés à la promotion et à la protection de ces droits et à leur pleine jouissance par nos peuples. La Constitution établit de puissantes commissions chargées de promouvoir et de protéger les droits et les intérêts spécifiques des femmes, des Dalits, des musulmans, des Madhesis, des populations autochtones et d'autres communautés défavorisées. La Commission nationale des droits de l'homme, organe constitutionnel indépendant, est responsable de la surveillance globale

de la situation des droits de l'homme et des enquêtes sur les cas de violation.

Pour le Népal, le droit à la vie est le plus important de tous les droits de l'homme. La Constitution népalaise interdit la peine de mort, quelles que soient les circonstances. En tant que partie à 24 instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, dont sept instruments fondamentaux sur neuf, le Népal s'est acquitté de ses obligations internationales en toute sincérité et au mieux de ses capacités.

Dans ce contexte, le Népal a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020. L'élection pour la première fois du Népal au Conseil constituerait une reconnaissance de son engagement et de ses contributions de longue date dans le domaine des droits de l'homme. Cela nous encouragerait aussi à faire davantage aux niveaux national et mondial. Nous sollicitons l'appui précieux de tous les États membres à la candidature du Népal.

Le Népal appelle à des efforts concertés aux niveaux national, régional et international pour faire en sorte que le processus de migration soit juste et bénéfique à tous. Nous appelons à la sûreté, la sécurité, la dignité et le bien-être de tous les travailleurs migrants. Bien que n'étant pas partie à la Convention relative au statut des réfugiés et à son Protocole, le Népal a toujours respecté les principes humanitaires en accueillant des milliers de réfugiés

*M<sup>me</sup> Nusseibeh (Émirats arabes unis), Vice-Présidente, assume la présidence.*

La protection des minorités et de leurs droits rend le monde plus humain et contribue à la paix et à la sécurité mondiales. L'expulsion forcée de citoyens est un crime grave contre l'humanité. Nous appelons la communauté internationale à réagir de manière responsable et à agir de manière décisive en faveur du droit des réfugiés à retourner dans leur pays d'origine en sécurité et dans la dignité et avec l'espoir d'une réinsertion rapide.

Le coût des catastrophes naturelles en termes de tragédie humaine et de dévastation ne cesse de croître. Nous appelons à une plus grande coopération et coordination au niveau mondial en matière de prévention, d'atténuation et de relèvement. Le traumatisme du tremblement de terre de 2015 au Népal est encore vivace. La reconstruction après la catastrophe est en cours. Nous remercions nos voisins, nos partenaires de développement, d'autres pays amis et la famille des

Nations Unies qui nous accompagnent avec générosité dans nos efforts de reconstruction.

Les pays pauvres et vulnérables subissent de façon disproportionnée les changements climatiques malgré le rôle négligeable de ces pays dans les émissions de gaz à effet de serre. La mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques doit se faire en synergie avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Les pays les moins développés constituent le groupe de pays le plus vulnérable. Ils ne peuvent subir indéfiniment les conditions déshumanisantes de la pauvreté et du sous-développement. Ils doivent pouvoir bénéficier dans les meilleurs délais, de manière progressive et durable, d'une amélioration de leurs conditions de vie.

Le coût du commerce étant plus élevé pour les pays en développement sans littoral que pour les pays côtiers, le développement d'infrastructures de transport multimodales et l'octroi sans entrave de droits de transit aux pays sans littoral sont essentiels à leur développement durable. Nous appelons à la pleine mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, du Programme d'action de Vienne et du Programme d'action d'Addis-Abeba pour tirer parti des éventuelles synergies, et en coordination avec le Programme 2030.

Le Panchsheel constitue l'essence même de la politique étrangère du Népal – les cinq principes de coexistence pacifique qui découlent des enseignements de Bouddha, le fils éclairé du Népal. Ces principes servent de fondement à la gestion de relations harmonieuses entre les nations en cette période d'incertitude et de troubles croissants. Nous avons foi dans le non-alignement. Dans l'exercice de notre politique étrangère indépendante, nous jugeons chaque question sur son bien-fondé, sans crainte ni faveur.

La coopération régionale est un moyen efficace d'instaurer la confiance entre les nations et d'utiliser au mieux les complémentarités pour une prospérité partagée. La connectivité est au cœur d'une intégration plus grande et permet de créer une situation mutuellement avantageuse. Le Népal est fermement convaincu par le rôle indispensable joué par l'ONU dans les affaires multilatérales et la gouvernance mondiale. Tous les pays, en particulier les grandes puissances, ont la responsabilité de contribuer au bien de tous en s'acquittant de leurs obligations et en assumant leurs responsabilités.

La réforme du Conseil de sécurité se fait attendre. La sous-représentation des pays en développement doit être corrigée en reconnaissance de leur contribution croissante à l'élaboration du programme mondial. Cette réforme doit être inclusive et représentative par sa structure, sa transparence et l'efficacité des procédures, responsable et efficace dans sa mise en œuvre. Les propositions de réforme du Secrétaire général constituent un pas en avant. Un discours clair des États Membres, comme la déclaration politique en faveur de la réforme des Nations Unies prononcée en début de semaine, peut contribuer à ce que l'Organisation soit davantage à la hauteur de sa tâche.

Tout repositionnement du programme de développement des Nations Unies devrait combler les lacunes, créer des synergies et renforcer le principe de responsabilité, en évitant toute politisation du développement sous quelque forme que ce soit. Le Népal appuie la revitalisation de l'Assemblée générale en vue, notamment, de rationaliser ses fonctions et d'assurer une représentation équitable entre les sexes et sur le plan géographique aux postes les plus élevés de l'ONU.

Avant d'achever mon propos, j'aimerais rendre compte de l'évolution récente de la situation au Népal. La transition pacifique du Népal vers la démocratie après un conflit armé de dix ans démontre le pouvoir et les promesses du dialogue et de la négociation en comparaison avec le danger que représente le recours à des méthodes violentes pour obtenir le contrôle politique. Le processus de paix au niveau national, qui a débuté en 2006, s'est conclu en 2015 par la promulgation d'une constitution démocratique et inclusive, dans le cadre d'une assemblée constituante élue par le peuple. Ce processus de paix unique a été conçu et piloté au niveau national. Son issue positive a permis d'asseoir une culture du dialogue et de l'accommodement et pourrait servir de modèle pour des situations analogues ailleurs dans le monde. Nous remercions la communauté internationale pour son appui et sa compréhension.

La représentation proportionnelle de tous les secteurs de notre société est au cœur de la démocratie inclusive du Népal. Les récentes élections locales ont permis de renforcer le rôle des femmes dans les domaines de la politique et du développement. La constitution garantit à hauteur de 40 % la représentation des femmes au niveau local et d'un tiers au sein des parlements fédéraux et provinciaux. Après la tenue réussie d'élections locales, des dates ont été annoncées pour la tenue dans les deux mois des premières élections depuis

20 ans au sein des parlements provinciaux et fédéraux. Le processus de justice transitionnelle se poursuit en adaptant à la réalité sur le terrain l'engagement que nous avons pris au niveau international d'assurer la justice et la pérennisation de la paix.

J'aimerais, pour terminer, réitérer le profond attachement du Népal aux principes et objectifs des Nations Unies. Les Nations Unies sont composées de nations, petites et grandes. Les Membres de l'ONU sont issus en majorité de petits pays, témoignant ainsi du caractère universel et de la légitimité de cette instance mondiale. Mais l'on ne peut jeter les bases d'un ordre mondial pacifique, stable, fondé sur des règles et juste sans tenir compte de nos véritables préoccupations en matière de sécurité, de développement et de bien-être.

Les petites nations ont fait preuve de sincérité et de sérieux en s'acquittant des responsabilités qui leur incombent en tant que Membres de l'Organisation. Malgré leurs faibles ressources économiques et sécuritaires, elles ont joué un rôle constructif, sous l'égide de l'ONU, dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la coopération, dans des circonstances particulièrement difficiles, dans de nombreuses parties du monde.

Je voudrais rappeler les paroles pleines de sagesse de Bishweshwar Prasad Koirala, le Premier Ministre élu du Népal, qui, prenant la parole devant l'Assemblée générale à sa quinzième session, en 1960, déclarait ceci :

« Notre force physique est sans doute négligeable, mais, si nous sommes fidèles à nous-mêmes et aux aspirations des peuples au nom desquels nous parlons, notre force morale peut être grande. »  
(A/PV.878, par. 228).

Cette déclaration est aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était alors. Faisons preuve ensemble de sagesse, utilisons nos connaissances et notre capacité à traiter les questions urgentes de paix, de sécurité, de désarmement et de développement durable, dans le respect des règles internationalement acceptées, pour garantir un ordre mondial sûr et stable.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Sher Bahadur Deuba, Premier Ministre de la République fédérale démocratique du Népal, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Peter Paire O'Neill, Premier Ministre et Ministre de la région autonome de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la région autonome de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

*M. Peter Paire O'Neill, Premier Ministre et Ministre de la région autonome de Bougainville de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté à la tribune.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Peter Paire O'Neill, Premier Ministre et Ministre de la région autonome de Bougainville de l'État autonome de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. O'Neill** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur, au nom du Gouvernement et du peuple de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de m'adresser à l'Assemblée aujourd'hui. J'ai le plaisir de transmettre les remerciements de mon pays au Président sortant de l'Assemblée générale, S. E. l'Ambassadeur Peter Thomson, des Fidji, pour sa présidence remarquable au cours de l'année écoulée.

Au moment où il prend ses fonctions, la Papouasie-Nouvelle-Guinée tient à saluer et à féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, ainsi que la République de Slovaquie. Il pourra compter sur le soutien de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dans les domaines prioritaires qu'il a choisis.

Je voudrais également saluer et adresser nos meilleurs vœux de succès à S. E. M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, dans ses nouvelles fonctions, essentielles et particulièrement exigeantes. Il est réconfortant de noter sa passion et la volonté qui l'anime de transformer l'ONU. L'Organisation pourra mieux servir la communauté internationale si elle devient responsable, transparente, inclusive et équitable. Pour cela, M. Guterres peut compter sur le plein appui de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. J'aimerais également rendre hommage à l'ancien Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le travail remarquable accompli pendant son mandat.

Notre monde continue d'être confronté à des défis multiples, sans précédent et de plus en plus complexes. Nous subissons les effets négatifs d'une économie mondiale incertaine, des changements climatiques, de la détérioration de la qualité de nos habitats marins et de la montée des défis d'ordre sécuritaire.

Il est peu probable qu'un pays puisse à lui seul relever les défis auxquels nous sommes confrontés, ou atteindre les principaux objectifs fixés. Je suis certain que beaucoup partagent ce point de vue. Nous devons travailler ensemble pour construire un monde meilleur, plus stable et équitable pour tous. Nous devons faire davantage et nous devons renouveler notre foi dans la promesse de la Charte des Nations Unies, qui demeure un symbole d'espoir pour l'humanité.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a récemment tenu sa dixième élection nationale. Notre gouvernement tient à remercier publiquement nos partenaires de développement, y compris les Nations Unies, pour le précieux soutien qu'ils nous ont apporté pendant la tenue de ces élections.

Depuis son retour aux affaires, notre gouvernement s'est engagé à mettre davantage l'accent sur les politiques fondamentales des cinq dernières années. Ces politiques sont en train d'améliorer la vie des huit millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui composent notre population. En mettant en place une éducation gratuite partout dans le pays, nous avons doublé le nombre d'enfants scolarisés, et la plupart des nouveaux élèves sont des filles. Nous étendons les soins de santé universels à notre population, ce qui lui permet de vivre plus longtemps et de préserver l'unité des familles. Nous avons entrepris le plus important programme d'infrastructure de l'histoire de notre pays. Nous construisons davantage de routes, de ports et de bâtiments publics, y compris des hôpitaux. Une attention particulière est accordée aux infrastructures, car elles favorisent le développement économique et offrent de meilleures possibilités, en particulier pour la majorité de notre population qui vit en milieu rural. Ces politiques sous-tendent notre engagement en faveur d'une croissance économique durable et de la réalisation de nos objectifs de développement durable.

Une nation telle que la Papouasie-Nouvelle-Guinée peut avoir les meilleures intentions et les meilleurs plans pour continuer à faire progresser le pays, mais nous vivons dans un monde caractérisé par une mondialisation rapide, où les événements et les influences dépassent les frontières nationales. Nombre

des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne sont pas de notre fait, mais nous supportons les conséquences des actions des autres et devons assumer la tâche de les résoudre.

L'incertitude économique mondiale, la chute des prix des produits de base et l'instabilité politique compromettent la croissance dans de nombreux pays en développement.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée reste préoccupée par la persistance de la violence dans le monde aujourd'hui, qu'elle soit le fait de groupes terroristes ou d'États voyous.

Nous condamnons, dans les termes les plus forts, les récents essais de missiles nucléaires effectués par la Corée du Nord. Ils représentent une menace directe pour la vie de millions de personnes innocentes aux États-Unis, au Japon et en Corée du Sud, en particulier dans notre région du Pacifique. Nous sommes préoccupés par le fait que ces activités ont lieu dans notre arrière-cour. Ils constituent une violation directe de la volonté de la communauté internationale, telle qu'elle s'est exprimée au travers de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Plutôt qu'à une rhétorique enflammée qui pourrait avoir des conséquences dramatiques, nous appelons à un règlement pacifique par le dialogue politique.

L'une des plus grandes menaces pour l'humanité vient de notre communauté mondiale de nations. Les changements climatiques sont une réalité; ils font des victimes et détruisent des communautés. L'avenir des nations se trouve ainsi en danger. La récente série d'ouragans qui a frappé les Caraïbes et les États-Unis ne sont qu'un exemple de plus des phénomènes météorologiques extrêmes auxquels nous sommes tous confrontés. La Papouasie-Nouvelle-Guinée présente ses condoléances aux pays touchés, et nous souhaiterions que les vies qui ont été perdues soient une nouvelle sonnette d'alarme pour nous tous.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée et les autres nations insulaires du Pacifique demeurent très vulnérables aux effets négatifs des changements climatiques, parmi lesquels des tempêtes tropicales extrêmes, des sécheresses sévères et des inondations par l'eau des océans de nombreuses communautés côtières. Les changements climatiques auxquels nous assistons ont été provoqués par les pays développés au cours des derniers siècles et décennies. Leur développement s'est renforcé, et les pays en développement continuent

aujourd'hui d'en subir les conséquences. Les chances de développement des plus petits pays ont été mises à mal par le désordre créé par des nations désormais puissantes. En Papouasie-Nouvelle-Guinée comme partout dans le monde, des peuples meurent de cette situation, leurs niveaux de vie déclinent et ils n'ont plus aucune perspective d'avenir. Il faut que le monde intensifie son action et réponde efficacement aux défis liés aux changements climatiques en prenant d'autres engagements pour réduire les émissions et aider les communautés touchées.

Nous nous sommes engagés en faveur de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de la mise en œuvre de politiques nationales visant à réduire nos propres émissions. Nous saluons et appuyons la présidence fidjienne de la vingt-troisième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et nous œuvrerons ensemble à la réussite de la réunion de Bonn.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est une nation insulaire. Les ressources de nos océans et de nos mers contribuent au bien-être et au développement économique de notre population. Nous sommes de plus en plus préoccupés par la santé déclinante des océans et des mers qui constituent un moyen de subsistance pour tant de nations. Les activités humaines incontrôlées et mal réglementées, y compris la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, les polluants, les plastiques et les débris marins tuent nos cours d'eau. Les stocks mondiaux de poissons sont en train d'être décimés et les écosystèmes d'être détruits, et notre peuple est contraint d'abandonner ses foyers traditionnels, parce qu'il ne peut plus travailler ni se nourrir.

Il ne s'agit pas d'un problème local, mais d'un problème mondial qui, par conséquent, nécessite une action mondiale plus résolue. Nous faisons ce que nous pouvons au niveau local. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, nous avons mis en place une politique nationale intégrée des océans et un bureau d'appui pour assurer une approche nationale plus cohérente de la gouvernance des océans. Notre engagement à l'égard de l'objectif 14 de développement durable reste intact, comme en attestent notre appui au document final de l'appel à l'action et nos engagements volontaires. Nous nous félicitons du résultat historique de la toute première Conférence des Nations Unies sur les océans, qui s'est tenue il y a quatre mois au sein de l'Assemblée générale, pour appuyer la mise en œuvre de l'objectif 14 de développement durable. Nous saluons et appuyons la proposition du

Kenya et du Portugal d'être les prochains hôtes de la Conférence des Nations Unies sur les océans.

Un autre problème et défi majeur auquel nous sommes confrontés dans le monde aujourd'hui est le déplacement forcé de personnes contraintes de quitter leurs foyers et leurs communautés. Nous sommes confrontés à une crise des réfugiés dans le monde aujourd'hui. Des personnes sont chassées de leurs foyers du fait de la guerre, de catastrophes naturelles et de la perte de leurs moyens de subsistance. Tel est le sort de millions de personnes dans les pays en développement, qui font face à un avenir inquiétant, même s'ils arrivent à survivre. La responsabilité d'accueillir ces réfugiés – des personnes qui ont été contraintes de fuir alors qu'elles n'ont rien fait de mal – incombe aux pays dont les actes sont à l'origine de leur déplacement.

Nous vivons dans un monde globalisé, mais la possibilité de se déplacer librement n'est réservée qu'à quelques privilégiés qui sont principalement nés dans des pays développés et industrialisés. Nous devons adopter une démarche plus sensible et plus humaine à l'égard de la mobilité des personnes. Nous n'avons qu'une seule planète, nous partageons tous cette planète, et tout le monde doit être libre de se déplacer et de s'installer ailleurs quand on a été privé de son foyer.

Nous parlons de libertés plus grandes pour nos peuples. Nous parlons de liberté d'expression, de démocratie, de transparence, de bonne gouvernance et de droits de l'homme. Mais les paroles valent ce qu'elles valent. Trop souvent, la notion de droits de l'homme n'est qu'un thème utilisé par commodité. Nous devons faire en sorte que le processus migratoire soit moins complexe et plus humain.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée appuie pleinement la réforme des Nations Unies. L'ONU doit être à la hauteur de sa tâche. Elle doit être en phase avec un monde en rapide mutation. L'importance de la réforme de l'ONU fait l'objet d'un vaste consensus, mais le principal défi qui se pose est de savoir comment nous allons nous y prendre. Nous sommes encouragés par la passion, la détermination et les mesures rapides prises par le Secrétaire général dans le cadre de son programme de réforme, notamment en ce qui concerne la nécessité d'assurer la parité entre les hommes et les femmes au plus haut niveau du Secrétariat des Nations Unies. Il bénéficie de notre appui indéfectible.

En ce qui concerne le processus de réforme du Conseil de sécurité, celui-ci doit veiller à promouvoir

les intérêts fondamentaux de la grande majorité des États Membres de l'ONU en faisant en sorte que le Conseil soit plus représentatif, transparent, responsable, efficace et efficient. Étant donné le caractère essentiel de son mandat, le Conseil de sécurité doit être plus efficace dans sa réponse aux défis mondiaux actuels.

Enfin les possibilités qui s'offrent à la communauté mondiale sont importantes, mais elles représentent aussi d'immenses difficultés, en particulier pour des pays en développement tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Mais peu importe d'où nous venons, nous devons faire davantage. Toutes les nations, grandes ou petites, riches ou pauvres, faibles ou fortes, doivent être plus déterminées que jamais à travailler ensemble. Je remercie tous les États Membres pour les réalisations que nous continuons d'accomplir grâce aux Nations Unies et je m'engage à ce que la Papouasie-Nouvelle-Guinée travaille avec eux afin de faire encore davantage.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État indépendant de Papouasie-Nouvelle-Guinée de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Peter Paire O'Neill, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, est escorté de la tribune.*

**La Présidente par intérim** (*parle en arabe*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Walid Al-Moualem, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et des Expatriés de la République arabe syrienne.

**M. Al-Moualem** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et à lui souhaiter plein succès. Je voudrais également remercier son prédécesseur pour son rôle important à la tête de l'Assemblée générale lors de la précédente session. Enfin, je félicite M. António Guterres pour sa nomination en tant que Secrétaire général et lui souhaite le meilleur dans l'exercice de ses responsabilités au service des principes et objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Alors que nous sommes à nouveau réunis, notre monde fait face quotidiennement à des défis et des dangers qui vont croissant. Deux forces s'affrontent de manière persistante : l'une qui veut contrôler et dominer des nations et leurs richesses en cherchant à revenir en arrière et à rétablir un ordre mondial

unipolaire, alimentant le chaos et la guerre et violant les lois internationales et humanitaires; l'autre qui, par opposition, œuvre sans relâche à l'instauration d'un monde plus équilibré, plus sûr et plus juste, respectueux de la souveraineté des États et du droit des peuples à l'autodétermination et à la construction de leur propre avenir.

Alors que nous sommes à nouveau réunis, nombreux sont ceux qui continuent à payer un prix très élevé, sacrifiant la sécurité, la stabilité et les moyens de subsistance dont ils bénéficiaient autrefois, du fait des politiques qui leur sont imposées par certains pays. Ces pays s'imaginent à tort qu'ils peuvent utiliser le terrorisme comme un outil pour satisfaire leur avidité et mettre en œuvre des plans mal conçus, qui ne servent les intérêts d'aucun peuple, même pas le leur.

Aucun peuple n'a plus souffert du terrorisme que le peuple syrien qui, depuis six ans, lutte contre des terroristes venus du monde entier, soutenus par des partis de la région et au-delà. Depuis plus de six ans, les Syriens endurent le pire et consentent les plus grands sacrifices pour défendre leur pays face à une guerre terroriste d'une brutalité sans précédent, qui n'épargne rien ni personne, prenant pour cibles des personnes innocentes, des services, des infrastructures et un patrimoine culturel. Malgré cela, la Syrie est plus que jamais déterminée à éliminer le terrorisme de toutes les régions du pays, sans exception, grâce aux sacrifices de son armée et au dévouement de son peuple.

Depuis le début de la guerre, notre politique d'État a suivi deux voies principales : la lutte contre le terrorisme et la recherche d'une solution politique pour mettre fin aux effusions de sang et rétablir la stabilité. Sur le front de la lutte antiterroriste, l'armée arabe syrienne, avec l'appui de forces alliées, réalise quotidiennement des progrès, nettoyant les territoires occupés par les terroristes et les éliminant. Cependant, la menace de ce fléau persiste, les terroristes tuant chaque jour des Syriens et épuisant les ressources du pays.

Nous devons tous comprendre que le terrorisme et l'idéologie extrémiste takfiriste qui le sous-tend continueront de se répandre telle une tumeur dans le monde entier et de hanter nos peuples, à moins que chacun d'entre nous démontre une volonté réelle de coopérer pour y faire face ensemble. Tous les efforts déployés dans ce sens doivent respecter la souveraineté des États et les intérêts des peuples, et l'on doit cesser de croire que le terrorisme peut être utilisé comme un

instrument pour marquer des points sur le plan politique et satisfaire des intérêts mesquins.

Sur le plan politique, le gouvernement syrien n'a ménagé aucun effort depuis les premiers mois de la crise pour mettre fin aux effusions de sang. Le succès de la réconciliation au niveau local n'aurait pas été possible sans l'autorité, l'appui politique des dirigeants et les nombreux décrets d'amnistie promulgués par le Président Bashar Al-Assad, ce qui a permis à tous ceux qui avaient pris les armes de les déposer et de reprendre une vie normale. Le succès des initiatives de réconciliation a permis à des dizaines de milliers de déplacés internes et de réfugiés de rentrer chez eux et ont contribué à l'amélioration des conditions de vie d'un grand nombre de Syriens victimes de crimes terroristes.

La Syrie est déterminée à intensifier ses efforts en faveur de la réconciliation, chaque fois que cela sera possible, car c'est le meilleur moyen d'alléger les souffrances des Syriens et de rétablir la stabilité et la normalité. Depuis le premier jour, le Gouvernement syrien a accueilli favorablement toutes les initiatives visant à mettre fin à la guerre. Mais ces initiatives ont finalement échoué après que les États qui ont appuyé et alimenté le terrorisme ont décidé de persister dans leurs politiques agressives contre la Syrie et son peuple.

En ce qui concerne les processus d'Astana et de Genève, le Gouvernement syrien a fait preuve de sérieux et d'engagement et a tout mis en œuvre pour réunir les conditions nécessaires à la réussite de ces efforts et à la réalisation de leurs objectifs. Nous sommes encouragés par le processus d'Astana et les zones de désescalade qui en résultent et nous espérons que cela nous permettra de parvenir à une cessation effective des hostilités et de séparer des groupes terroristes, tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIL), el-Nosra et d'autres, des groupes qui ont accepté de participer au processus d'Astana. Nous pourrions ainsi mesurer l'engagement et le sérieux de ces groupes et de leurs appuis turcs.

Jusqu'à présent, sous la présidence Erdoğan, la Turquie a persisté dans ses politiques agressives contre le peuple syrien et entretenu l'illusion que le terrorisme permettrait de servir ses desseins subversifs en Syrie et dans les pays de la région. La position de la Turquie contraste fortement avec le rôle positif et constructif joué par la Russie et l'Iran. Nonobstant son engagement en faveur du mémorandum sur les zones de désescalade, la Syrie se réserve le droit de répondre à toute violation de la part de l'autre partie. La Syrie souligne également

que ces zones constituent un arrangement temporaire ne devant pas violer l'unité territoriale de la Syrie.

Le Gouvernement syrien réaffirme son attachement au processus de Genève et souhaite que de nouveaux progrès soient réalisés dans ce sens. Ce processus n'a pas encore porté ses fruits en l'absence d'une véritable opposition qui pourrait être un partenaire pour l'avenir de la Syrie et alors que les pays ayant une influence sur l'autre partie continuent de faire obstacle à tout progrès significatif. Il est vraiment regrettable que les pays qui font obstacle à une solution en Syrie soient membres de cette organisation internationale, y compris membres permanents du Conseil de sécurité.

Le Gouvernement syrien a toujours insisté sur le fait que toute solution en Syrie doit respecter les principes non négociables de la Syrie, qui constituent une ligne rouge pour tous les Syriens. Il s'agit notamment du rejet total du terrorisme, de l'unité territoriale de la Syrie et de son peuple et du rejet de toute ingérence extérieure dans les décisions politiques relatives à l'avenir de la Syrie. Seuls les Syriens ont le droit de prendre de telles décisions, aujourd'hui ou dans l'avenir. Absolument personne ne saurait priver le peuple syrien libre de bâtir l'avenir de son pays.

Depuis des décennies, Israël commet en tout impunité et sans scrupules des actes brutaux. Cette entité usurpatrice occupe des territoires arabes en Palestine et dans le Golan depuis plus de 70 ans et commet des crimes horribles contre des civils innocents. Mais ce n'est pas tout. Israël s'est immiscé publiquement dans la crise syrienne dès le premier jour, fournissant toutes formes d'appui, notamment de l'argent, des armes, des équipements et du matériel de communication aux bandes terroristes les plus visibles. Israël a également bombardé des positions de l'armée syrienne pour servir ses desseins terroristes. La coordination entre Israël et les terroristes a atteint son paroxysme lorsque les groupes terroristes ont décidé de cibler les moyens de défense aérienne syriens utilisés pour défendre la Syrie contre l'agression israélienne.

L'appui illimité fourni par Israël aux terroristes en Syrie n'a rien de surprenant. Après tout, ils partagent les mêmes intérêts et objectifs. Mais que les choses soient claires : il serait illusoire de penser ne serait-ce qu'un instant que la crise syrienne nous fera renoncer à notre droit inaliénable à recouvrer pleinement le Golan syrien occupé tel qu'il était au 4 juin 1967.

Depuis plus de six ans, les États et les partis à l'origine de la guerre contre la Syrie continuent de propager des mensonges et d'accuser à tort le Gouvernement syrien d'utiliser des armes chimiques, malgré la confirmation par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques que la Syrie a complètement éliminé son programme chimique. Cela suffit à prouver cette intention pernicieuse de ternir l'image réelle du Gouvernement syrien dans l'opinion publique internationale et de trouver de nouvelles excuses pour poursuivre l'agression contre la Syrie en faveur des terroristes et de leurs partisans. Cela a été le cas lorsque les États-Unis ont ouvertement attaqué la base aérienne de Chaaïrat, affirmant qu'elle contenait des armes chimiques utilisées dans l'attaque présumée de Khan Cheïkhoun. Comme après chaque accusation de ce genre, nous avons confirmé notre volonté de recevoir et de coopérer avec les équipes d'enquête des Nations Unies.

Certains pays se targuent de combattre le terrorisme en Syrie et de défendre les intérêts des Syriens. Ils ont mis en place des coalitions et tenu des dizaines de conférences sous des titres trompeurs, tels que le Groupe des amis du peuple syrien. Il est pour le moins paradoxal que ce soient ces mêmes pays qui versent le sang de milliers de Syriens en soutenant les terroristes, en bombardant des civils innocents et en détruisant leurs moyens de subsistance. La coalition internationale contre Daech, créée il y a trois ans pour, prétendument, combattre des groupes terroristes tels que l'EIIL, et dirigée par les États-Unis, a tué beaucoup plus de Syriens innocents, principalement des femmes et des enfants, que les terroristes et détruit des infrastructures vitales que les Syriens avaient mis des années à construire. Elle a également utilisé des bombes au phosphore et d'autres armes interdites au niveau international, sous les yeux du monde entier.

Nous ne comprenons pas le silence de la communauté internationale face à ces crimes. La communauté internationale n'a ni condamné ni cherché à mettre fin à ces crimes, malgré les appels répétés du Gouvernement syrien au Conseil de sécurité pour qu'il assume sa responsabilité principale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Gouvernement syrien a exhorté le Conseil à appliquer ses propres résolutions sur la lutte contre le terrorisme, en particulier la résolution 2253 (2015), et à empêcher la coalition internationale de commettre plus de crimes encore contre les citoyens de mon pays.

Alors que la coalition internationale n'a pas vraiment progressé dans sa lutte contre le groupe terroriste de l'EIIL, l'armée syrienne, avec ses alliés et amis, a été en mesure de réaliser des avancées réelles et importantes et de chasser les terroristes d'une grande partie du désert syrien. Dans le cadre de ce qu'on peut appeler une conquête stratégique, l'armée a récemment réussi à briser le siège imposé à la ville de Deïr el-Zor et à ses habitants par l'EIIL il y a plus de trois ans. Cette réalisation permettra d'améliorer considérablement la situation humanitaire dans la ville et de contribuer à la lutte contre le terrorisme en général.

Nous avons déclaré à plusieurs reprises qu'il est impossible de lutter contre le terrorisme sans coordination avec le Gouvernement syrien. C'est la seule façon de progresser réellement dans la guerre contre le terrorisme. Toute présence de troupes étrangères sur le territoire syrien, sans le consentement du Gouvernement, est considérée comme une forme d'occupation, une agression ouverte et une violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations Unies.

La guerre que les pays les plus puissants et les groupes terroristes mènent contre la Syrie n'est pas seulement une guerre militaire. Elle a revêtu d'autres formes, non moins brutales ou agressives, pour briser la volonté du peuple syrien et le punir pour son ferme soutien à l'armée dans ses efforts pour défendre l'indépendance politique et l'unité territoriale de la Syrie. Pour cette raison, ces pays ont imposé un blocus économique étouffant à la Syrie, en violation flagrante du droit international, pour détruire les moyens de subsistance des Syriens et accroître leurs souffrances. Ces mesures coercitives unilatérales ont été imposées à des secteurs essentiels, notamment les services de santé. La Syrie disposait d'un système de santé de pointe. Aujourd'hui, les Syriens se voient refuser l'accès à de nombreux types de médicaments, même ceux utilisés pour traiter des maladies potentiellement mortelles, comme le cancer. De telles sanctions sont un signe manifeste de l'hypocrisie de certains pays qui versent des larmes sur les souffrances des Syriens alors qu'en réalité ils pratiquent une forme de terrorisme plus sournoise.

Le problème des réfugiés est l'une des conséquences du terrorisme. Comme la Syrie aura besoin des efforts de tous les Syriens dans un avenir proche, le Gouvernement syrien a fait du retour dans leurs foyers une priorité absolue. À cet effet, le Gouvernement

syrien s'est donné pour mission à libérer et de sécuriser les zones occupées par les terroristes et d'améliorer les conditions de vie de base de tous les Syriens.

Étant donné que l'ONU n'a pas réussi à défendre sa propre Charte et les principes du droit international, nous devons tous envisager de réformer l'Organisation afin qu'elle puisse jouer son rôle avec efficacité et défendre les droits légitimes contre la loi de la jungle que certains tentent d'imposer. Nos nations aspirent à un monde plus sûr, plus stable et plus prospère. Ce monde restera une illusion tant que certains pays ont la conviction qu'ils peuvent provoquer le chaos et le désordre et imposer leur volonté au monde en toute impunité.

Avec son peuple résolu, son armée courageuse et le soutien de ses loyaux alliés, mon pays ne cesse d'avancer vers l'objectif d'extirper le terrorisme. La libération d'Alep et de Palmyre, la levée du siège de Deir el-Zor et l'éradication du terrorisme de nombreuses régions de Syrie prouvent que la victoire est désormais à notre portée. Je suis convaincu que, lorsque la guerre injuste contre la Syrie sera terminée, l'armée syrienne restera dans les annales de l'histoire comme l'armée qui, héroïquement, a vaincu – avec l'aide de forces d'appui et d'alliés – les terroristes qui étaient venus en Syrie de nombreux pays et avaient bénéficié d'un large appui sous forme d'armes, de financement, d'entraînement, d'accès et de couverture politique des pays les plus puissants du monde.

Ces terroristes ont essayé, en vain, d'imposer leur idéologie rétrograde à une nation pacifique qui était autrefois un berceau de la civilisation. Pour les générations à venir, les manuels d'histoire évoqueront les réalisations et le dévouement du peuple syrien luttant contre une campagne terroriste barbare et des mesures injustes visant à aggraver ses souffrances et à le priver de ses besoins essentiels. Le peuple syrien a résisté contre toute attente parce qu'il sait que cette guerre a été lancée pour éliminer son pays et, avec elle, son existence même. Le peuple syrien est un exemple à suivre pour les populations confrontées – aujourd'hui ou à l'avenir – à des tentatives similaires visant à briser leur volonté et à les priver de leur liberté et de leur souveraineté.

**Allocution de M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre et Ministre des finances et de la fonction publique du Commonwealth de Dominique**

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution

du Premier Ministre et Ministre des finances et de la fonction publique du Commonwealth de Dominique.

*M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre et Ministre des finances et de la fonction publique du Commonwealth de Dominique, est escorté à la tribune.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre et Ministre des finances et de la fonction publique du Commonwealth de Dominique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Skerrit** (Dominique) (*parle en anglais*) : Je viens à l'Assemblée générale directement de la ligne de front de la guerre contre les changements climatiques. Éprouvé tant physiquement qu'émotionnellement, j'ai quitté ma nation en sang pour être dans cette salle aujourd'hui, car ce sont les moments pour lesquels l'ONU existe. C'est la raison pour laquelle nous avons toujours respecté et chéri collectivement les valeurs de l'Organisation.

Nous félicitons le Président de son élection et lui souhaitons plein succès dans la défense des idéaux de la plus grande invention de l'humanité. Conformément à la tradition de fraternité de l'Organisation, nous saisissons cette occasion pour exprimer nos condoléances à nos frères et sœurs d'Antigua-et-Barbuda, d'Anguilla, de Cuba, de Saint-Martin, de Saint-Thomas, des Îles Vierges britanniques, des Îles Turques et Caïques, de Porto Rico et de la République dominicaine, ainsi qu'à ceux qui ont subi des pertes dans le pays hôte, les États-Unis, au Texas et en Floride. Pour nos frères et nos sœurs du Mexique, nous prions dans un esprit de solidarité à la suite du tremblement de terre catastrophique survenu la semaine dernière.

La hausse des températures de l'air et de la mer a définitivement modifié le climat entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. La chaleur est l'élément qui transforme des tempêtes ordinaires que nous pourrions normalement maîtriser dans notre sommeil en forces dévastatrices. Par le passé, nous nous préparions à une seule tempête violente par an. Aujourd'hui, des milliers de tempêtes naissent dans la brise qui souffle au milieu de l'Atlantique et se suivent de manière rapprochée pour nous frapper avec le maximum de force et de furie.

Avant ce siècle, aucune autre génération n'avait connu plus d'un ouragan de catégorie 5 durant son cycle de vie. Au cours de ce siècle, cela s'est déjà produit à deux

reprises et, ces deux événements sont survenus au cours des deux dernières semaines. Je voudrais ajouter que nous ne sommes qu'à la moitié de la saison des ouragans de cette année. Dans le cas de la Dominique, cela ne faisait que deux ans que nous avons perdu des vies et subi d'importants dégâts causés aux infrastructures physiques par des inondations et des glissements de terrain provoqués par la tempête tropicale Erika.

Nier les changements climatiques, c'est procrastiner tandis que la Terre sombre. C'est refuser d'admettre une vérité que nous venons de vivre. C'est faire fi de milliers de mes compatriotes qui dans quelques heures verront la nuit descendre sur la Dominique sans un toit pour les abriter, craignant des coulées de boue soudaines ou tout ce qu'un autre ouragan pourrait provoquer. Ce n'est ni notre pays ni notre région qui ont commencé cette guerre contre la nature. Nous ne l'avons pas provoquée. Mais la guerre est venue jusqu'à nous.

Le temps des discours est dépassé. Il reste peu de temps pour agir. Tandis que les grands pays parlent, les petites nations insulaires souffrent. Nous avons besoin d'agir, et d'agir maintenant. Nous, les Caraïbes, ne produisons pas de gaz à effet de serre ni d'aérosols sulfatés. Nous ne polluons pas et nous ne surexploitions pas nos océans. Nous n'avons contribué d'aucune manière notable au réchauffement de la planète, pourtant nous sommes parmi les principales victimes en première ligne.

Dans le Commonwealth de Dominique, nous poursuivons depuis longtemps une existence qui respecte et préserve notre petit Éden. Le Morne Trois Pitons est un parc national depuis 40 ans et un site du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 20. Notre écosystème est notre moyen de subsistance. C'est ainsi que mon peuple et mon pays gagnent leur vie et survivent. Mais quelle est notre réalité aujourd'hui? C'est celle d'une dévastation pure et simple, car les Dominicains subissent de plein fouet les changements climatiques. Je le redis : nous payons les conséquences des actions des autres, des actions qui mettent en péril notre existence même et tout cela pour que quelques-uns, ailleurs, s'enrichissent.

Nous avons creusé des tombes aujourd'hui en Dominique. Nous avons enterré des êtres chers hier, et je suis sûr que demain, lorsque je rentrerai chez moi, nous découvrirons de nouvelles victimes de cette épreuve. Nos maisons sont à terre, nos bâtiments sans toit, nos conduites d'eau éventrées et nos infrastructures routières détruites. Notre hôpital n'a plus d'électricité

et les écoles ne sont plus que décombres. Nos récoltes sont ravagées. Là où il y avait de la verdure, il n'y a plus que de la boue et de la terre. La désolation dépasse l'entendement. Les étoiles sont déchues. Notre Éden est brisé.

La Dominique est venue à l'Assemblée générale pour déclarer une situation d'urgence humanitaire internationale – avec la Dominique en son centre mais qui concerne également nombre de nos voisins, y compris notre sœur, Antigua, qui a dû évacuer ses citoyens de Barbuda. Les Dominicains sont des membres responsables de la communauté mondiale. Nous avons rejoint toutes les grandes batailles internationales, de l'abolition du travail forcé à la protection des brevets. Pourtant, aujourd'hui, 72 000 Dominicains sont en première ligne d'une guerre qu'ils n'ont pas choisie, et cette guerre qu'ils n'ont pas déclenchée fait de très nombreuses victimes.

Le moment est venu pour la communauté internationale de prendre position et de décider si elle sera aux côtés de ceux qui subissent les ravages des changements climatiques dans le monde, si nous parviendrons à atténuer les conséquences d'une hausse sans précédent des températures et du niveau de la mer, si elle nous aidera à reconstruire des moyens de subsistance durables ou si elle se contente de montrer de la pitié sur le moment pour fuir ensuite ses responsabilités, soulagée de savoir que cette fois encore c'est arrivé à un autre. Aujourd'hui, nous, les petites nations du monde, avons besoin de savoir qui sont nos vrais amis, qui est à nos côtés. Tous les pays ne sont pas des spectateurs passifs. Certains de nos amis traditionnels répondent présents. Les Émirats arabes unis, par exemple, se sont montrés à la hauteur. Nous félicitons le cheik Mohammed Al Maktoum, le Premier ministre de ce pays, d'avoir annoncé, en cette année Zayed, que son pays allait mettre encore plus l'accent sur le thème du don en « offrant encore plus de bonté à toutes les régions du monde ». Aujourd'hui, nous invitons les nations de même puissance à suivre cet exemple.

Le succès de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Paris, témoigne de la volonté politique collective des États Membres de prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques. Un an après, l'appel à l'action doit être plus pressant encore si nous voulons réduire l'impact des changements climatiques sur nos

vies et celles des générations futures. Nous avons besoin que tous les êtres humains, que tous les pays – grands et petits, développés et en développement – s'unissent pour sauver notre planète. Nous devons tous nous montrer à la hauteur de nos obligations et de nos engagements à faire plus. L'inaction, et même une action timide, détruit des vies. Le Fonds vert pour le climat, qui a été créé pour aider à mettre en place des mesures d'atténuation et venir en aide aux victimes des changements climatiques, est une initiative louable, mais il faut faire bien davantage pour aider les pays qui continuent de subir les effets des changements climatiques.

La Banque mondiale a créé le Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes afin d'aider les pays qui sont touchés par des catastrophes naturelles. Même s'ils sont utiles, les montants sont en général très insuffisants pour reconstruire l'infrastructure et préserver les acquis et les progrès engrangés en matière de développement socioéconomique après le passage d'ouragans tels que Maria ou Irma, ou même d'une tempête tropicale comme Erika, il y a deux ans. Des fonds beaucoup plus importants doivent donc être mis à la disposition des pays vulnérables pour les pertes et dommages subis afin qu'ils puissent atténuer les risques liés à de futurs phénomènes.

Le mécanisme de la Banque mondiale doit être recapitalisé pour permettre une plus grande couverture et l'utilisation des montants promis dans le cadre du Fonds vert pour le climat. Cela permettra à nos pays de se concentrer sur l'amélioration des conditions de vie de la population et de financer la réalisation des objectifs de développement durable. Cela nous permettra de reconstruire notre pays, non pas tel qu'il était, mais de façon à ce qu'il soit beaucoup mieux à même de faire face aux effets de l'élévation du niveau de la mer et du réchauffement des océans. Ne pas le faire reviendrait à abandonner ceux qui payent le prix fort pour ce que d'autres ont créé ailleurs. Ce serait laisser les 72 000 Dominicains porter seuls la conscience du monde face aux changements climatiques.

Aujourd'hui, nous demandons aux membres de ne pas exprimer leur sympathie cette semaine si c'est pour espérer ne pas croiser notre regard la semaine prochaine. Que ces phénomènes exceptionnels donnent lieu à un effort exceptionnel pour reconstruire durablement les pays. Qu'ils libèrent toute l'innovation et la créativité des citoyens du monde afin de faire naître un nouveau modèle de développement économique vert qui stabilise et inverse les conséquences du réchauffement climatique

induit par l'homme. Que l'esprit de la communauté internationale brille de mille feux, plutôt que d'être consumé par la honte. Prenons des mesures sérieuses contre les réalités des changements climatiques. Je promets que nous, les Dominicains et autres citoyens des Caraïbes, jouerons notre rôle.

Nous sommes en état de choc, mais nous ne sommes pas à terre. Nous pleurons, mais nous n'avons pas perdu espoir. Nous allons nous relever parce que les Dominicains sont forts, parce que les Caribéens sont résilients. Nous allons reconstruire notre jardin d'Éden pour nos enfants et les générations à venir.

Après la tempête tropicale Erika en 2015, nous nous sommes engagés à créer un fonds national pour lutter contre les risques liés à la vulnérabilité et renforcer la résilience afin d'améliorer la capacité de notre gouvernement à faire face aux conséquences des catastrophes naturelles. Il n'a pas encore été doté de capitaux. Nous avons l'intention de transférer des fonds de notre propre trésorerie sur une base annuelle, mais notre capacité de dégager des recettes a été considérablement compromise avant même que nous ayons pu commencer.

Nous avons besoin aujourd'hui de tout ce qui est nécessaire après une catastrophe naturelle qui a touché une nation tout entière. Nous avons besoin d'eau, de nourriture et d'hébergement d'urgence. Nous avons besoin de routes, de ponts et de nouvelles infrastructures, mais nous avons également besoin de capacités d'exécution. J'appelle ceux qui disposent d'importantes capacités militaires à nous prêter le matériel de secours et de reconstruction qui est peut-être actuellement inutilisé, dans l'attente d'une guerre. Que la Dominique aujourd'hui soit cette guerre, car notre paysage ressemble actuellement à une zone de guerre. La bataille que nous livrons nous a anéantis. Nous avons besoin de ressources maintenant afin de pouvoir avancer résolument vers la reconstruction de notre belle île. Nous devons reconstruire nos maisons et nos villages. Nous devons reconstruire nos communautés, nos écoles, nos routes et nos ponts. Nous devons reconstruire notre pays, et nous ne pouvons pas le faire seuls. Et surtout, nous avons besoin de la communauté internationale. Nous avons besoin de son humanité et nous en avons besoin maintenant, afin d'agir véritablement en tant que Nations Unies.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des finances et de la

fonction publique du Commonwealth de Dominique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Roosevelt Skerrit, Premier Ministre et Ministre des finances et de la fonction publique du Commonwealth de Dominique est escorté de la tribune.*

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Sushma Swaraj, Ministre des affaires extérieures de la République de l'Inde.

**M<sup>me</sup> Swaraj** (Inde) (*parle en hindi; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais tout d'abord présenter mes félicitations les plus sincères au Ministre des affaires étrangères, M Lajčák, pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Pour ceux d'entre nous qui avons la chance de représenter nos nations en tant que Ministre des affaires étrangères, nous sommes particulièrement heureux que l'un d'entre nous ait cet honneur.

J'ai également pris la parole devant l'Assemblée l'année dernière (voir A/71/PV.22). Cette année a été le théâtre de beaucoup de changement, tant à l'Assemblée que dans le monde qu'elle représente. Nous avons un nouveau Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qui est déterminé à préparer l'ONU à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle et à la renforcer à cette fin. Nous nous félicitons de ses efforts, et voyons en lui un dirigeant à même de donner une forme pratique à une vision.

Aujourd'hui, notre monde est pris dans un déluge de problèmes dont le plus dangereux est assurément l'augmentation constante de la violence. Le fléau du terrorisme et les idées qui le motivent se répandent comme une traînée de poudre. Les changements climatiques nous crèvent les yeux, et la menace qu'ils représentent ne cessent de croître. La sécurité maritime est une source de préoccupation croissante. Pour beaucoup de raisons terribles et incontrôlables, les gens quittent le confort psychologique, culturel et économique de leur foyer pour chercher refuge sur de lointains rivages, engendrant ainsi une angoisse mondiale. Une grande partie de la population mondiale continue de souffrir de la faim et de la pauvreté. Les jeunes commencent à perdre espoir face au chômage. Les femmes, victimes depuis toujours de discrimination, revendiquent ce qui leur est dû – leur autonomisation. Le danger de la prolifération nucléaire est de nouveau à la une des

journaux. La cybersécurité est devenue une source de profonde insécurité.

En 2015, nous nous sommes fixé la date butoir de 2030 pour trouver des solutions aux nombreux défis inscrits à notre ordre du jour. Deux de ces années se sont déjà écoulées. Le moment est certainement déjà venu de demander combien a été fait. Si l'autosatisfaction finit par être la marque des 13 prochaines années, nous courrons le risque de perdre le contrôle. Nous devons comprendre l'urgence de la situation et faire montre d'un courage inébranlable, si nous voulons prendre les décisions qui permettront d'éviter la catastrophe. Je suis heureuse que l'Inde ait fait preuve du courage et du leadership nécessaires pour prendre des décisions difficiles et lancer son processus interdépendant de développement durable.

La première priorité de mon gouvernement est l'élimination complète de la pauvreté, et il y a deux façons de s'attaquer à ce fléau. La méthode traditionnelle consiste à accorder une aide progressive, mais notre Premier Ministre, M. Narendra Modi, a choisi la voie plus radicale, à savoir l'autonomisation économique. Les pauvres ne sont pas sans défense; nous leur avons simplement refusé toute chance d'agir. Nous éliminons la pauvreté en investissant dans les populations pauvres. Nous transformons les demandeurs d'emploi en fournisseurs d'emplois. Tous nos programmes économiques ont un objectif principal – autonomiser les pauvres. Jan Dhan, Mudra, Ujjwala, Digital India, Clean India, Start-Up India, Stand-Up India – il faudrait pour les décrire tous plus de temps que ce dont je dispose. Je vais donc me concentrer sur trois programmes fondamentaux.

Le plan Jan Dhan peut certainement être considéré comme le plus grand programme d'inclusion financière. Des personnes qui n'avaient pas d'argent ont été en mesure d'ouvrir des comptes en banque sans solde. Aucun autre pays au monde n'a jamais permis aux personnes désargentées d'avoir un compte bancaire et un livret. Cette impossibilité est désormais possible en Inde. Au moins 300 millions d'Indiens – presque l'équivalent de la population des États-Unis – qui n'étaient jamais entrés dans une banque ont désormais un compte en banque. Bien entendu, il n'a pas été facile de mener à bien ce programme en trois ans, mais nos banques ont atteint cet objectif visionnaire fixé par notre Premier Ministre. Même si une partie de la population n'est pas encore incluse, l'objectif a été fixé. Chaque famille indienne aura un compte en banque.

Mudra Yojana a permis au Gouvernement de financer ce qui ne l'était pas. Aujourd'hui, grâce à Mudra, des personnes qui n'avaient jamais rêvé que le crédit bancaire pourrait être une option obtiennent un prêt sans garantie pour lancer des micro-entreprises. Je suis particulièrement heureuse de pouvoir dire que 70 % de ces prêts ont été accordés à des femmes. Le chômage répand le désespoir. Par le biais de Skill India, Start-Up India et Stand-Up India, des jeunes pauvres et de la classe moyenne sont formés pour développer leurs talents grâce aux crédits bancaires et à deviennent des travailleurs indépendants dans leur propre petite entreprise.

Ujjwala est l'un des programmes phares du Gouvernement. Les femmes pauvres qui devaient travailler d'arrache-pied dans la cuisine sont parfois aveuglées par la fumée de leurs réchauds. Les pauvres se voient fournir gratuitement des bouteilles de gaz afin que les femmes n'aient pas à subir les conséquences dangereuses de cuisinières à bois. Fait unique en son genre, l'émancipation des femmes est au cœur de ce programme novateur.

La démonétisation est une décision courageuse qui a été prise pour lutter contre l'argent noir qui a disparu de la circulation et était l'un des sous-produits de la corruption. L'Inde a également adopté une législation portant sur une taxe sur les biens et les services qui impose une seule et même taxe dans tout le pays, éliminant ainsi le système désorganisé et difficile à appliquer de taxes multiples relevant de différentes catégories dans différentes régions du pays. Notre campagne Save the Girl, Educate the Girl réduit les inégalités entre les sexes. Notre programme Clean India génère ce qui ne peut être décrit que comme un changement révolutionnaire dans les attitudes et les habitudes sociales.

À ce stade, je voudrais noter que les nations dont les capacités augmentent peuvent générer ces types de changement, mais le monde développé doit devenir un partenaire actif en aidant les pays vulnérables qui sont encore en proie à la stagnation de la pauvreté à atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030. C'est pourquoi le principe du partenariat mondial a été inclus dans les objectifs de développement durable. Il me plaît d'indiquer que cette année l'Inde a lancé un fonds conjoint Inde-ONU pour le partenariat au service du développement.

Malheureusement, tandis que nous sommes pleinement engagés à lutter contre la pauvreté, notre

voisin, le Pakistan, ne semble lui que songer à nous combattre. Jeudi, à cette tribune, le Premier Ministre pakistanais, Shahid Khaqan Abbasi, a passé le plus clair de son discours (voir A/72/PV.14) à se plaindre de nous, accusant l'Inde de terrorisme d'État et de violations des droits de l'homme. Ceux qui étaient dans la salle n'ont eu qu'un seul commentaire : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». Le pays qui exporte le plus le chaos, la mort et la barbarie dans le monde se fait le chantre de l'hypocrisie en prêchant l'humanisme et les droits de l'homme depuis cette tribune.

Le Premier Ministre pakistanais a prétendu que le fondateur de son pays, Muhammad Ali Jinnah, a légué une politique étrangère fondée sur la paix et l'amitié. Je voudrais lui rappeler que même si la question de savoir si Muhammad Ali Jinnah a effectivement défendu ces principes reste sujette à débat, il ne fait aucun doute en revanche que depuis que le Premier Ministre Modi a prêté serment, il n'a fait que tendre une main pacifique et amicale, et qu'il revient donc au Premier Ministre pakistanais d'expliquer pourquoi son pays a repoussé cette offre. Le Premier Ministre Abbasi a évoqué de vieilles décisions qui ont depuis longtemps été rendues caduques par les événements, mais sa mémoire lui a fort à propos fait défaut. Il a oublié que, dans le cadre de l'Accord de Simla et de la Déclaration de Lahore, l'Inde et le Pakistan ont décidé de régler tous les différends et toutes les questions en suspens de manière bilatérale. La réalité est que les hommes politiques pakistanais n'ont rien oublié mais manipulent les souvenirs à leur avantage. Ils sont passés maîtres dans l'art d'oublier les faits qui contredisent leur version des événements.

Le Premier Ministre pakistanais a parlé d'un dialogue global entre nos deux pays. Je voudrais lui rappeler que le 9 décembre 2015, alors que j'étais à Islamabad pour la Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », son chef, Mian Nawaz Sharif, qui était encore Premier Ministre à l'époque, a pris la décision de renouveler le dialogue entre nous en le remplaçant par ce qu'il a appelé un « dialogue bilatéral global ». Le mot « bilatéral » a été utilisé sciemment pour dissiper toute confusion ou tout doute quant au fait que les pourparlers proposés ne concerneraient que nos deux pays et rien que nos deux pays, sans la présence d'une tierce partie. M. Abbasi doit expliquer pourquoi cette proposition est restée sans suite, parce que c'est bel et bien le Pakistan qui a fait échouer le processus de paix.

Je voudrais simplement demander aux hommes politiques pakistanais pourquoi, alors que l'Inde et le Pakistan ont conquis leur liberté à quelques heures d'intervalle, c'est l'Inde aujourd'hui qui est reconnue comme une superpuissance informatique et le Pakistan comme un grand exportateur du terrorisme? Se sont-ils jamais demandé pourquoi il en était ainsi?

Il n'y a qu'une seule raison à cela. L'Inde a réussi à s'élever en dépit du fait qu'elle est la cible principale de la funeste entreprise d'exportation du terrorisme poursuivie par le Pakistan. Les gouvernements issus de multiples partis se sont succédé nombreux au cours des 70 ans de liberté de l'Inde, parce que l'Inde a su préserver sa démocratie. Chacun de ces gouvernements a apporté sa pierre à l'édifice du développement de l'Inde. Nous n'avons cessé d'aller de l'avant, mettant en place des systèmes intégrés de gestion, des services éducatifs et technologiques et des fondations AIMS en faveur de l'éducation, de la santé, de l'espace et de toute la gamme du bien-être humain. Nous avons créé des institutions scientifiques et techniques qui sont la fierté de l'humanité.

Mais qu'est-ce que le Pakistan a apporté au monde ou d'ailleurs à son peuple, hormis le terrorisme? Nous avons produit des chercheurs, des médecins, des ingénieurs et des scientifiques. Il a produit des terroristes et des camps terroristes – Lashkar-e-Tayyiba, Jaish e Mohammed, Hizbul Mujahideen et le Réseau Haqqani. Qu'est-ce que le Pakistan a créé? Il a créé des terroristes et des jihadistes. Les médecins sauvent les gens de la mort; les terroristes les envoient à la mort. Les organisations terroristes pakistanaises n'attaquent pas seulement l'Inde, elles s'en prennent également à deux de nos voisins, l'Afghanistan et le Bangladesh.

C'est sans doute la première fois dans l'histoire de l'Assemblée générale qu'un pays demande un droit de réponse pour réagir aux déclarations de trois pays différents. Ce simple fait n'illustre-t-il pas la réalité des actions du Pakistan? Si le Pakistan avait dépensé pour le développement ce qu'il a dépensé pour développer la terreur, le monde et lui-même s'en porteraient bien mieux aujourd'hui et seraient plus en sécurité.

Le terrorisme est en tête de liste des problèmes pour lesquels l'ONU cherche des solutions. Nous sommes la plus ancienne victime de ce mal terrible, voire traumatisant qu'est le terrorisme. La première fois que nous avons évoqué cette menace, nombre des grandes puissances mondiales l'ont écartée d'un revers de main arguant qu'il s'agissait d'une question d'ordre public. Ce

n'est plus ce qu'elles disent aujourd'hui. Et la question est de savoir ce que nous faisons à ce sujet. Nous devons tous faire notre introspection et nous demander si les actions que nous menons se rapprochent ne serait-ce qu'un tant soit peu de nos paroles. Dans les discussions bilatérales et multilatérales, nous condamnons tous ce mal et proclamons religieusement notre volonté de le combattre. La vérité est que ces déclarations sont devenues des rituels. Le fait est que lorsqu'il nous faut combattre et détruire cet ennemi, les intérêts personnels font que certains tombent dans la duplicité. Et cela dure depuis des années.

Bien que l'Inde ait proposé une convention générale sur le terrorisme international dès 1996, deux décennies plus tard, l'Organisation des Nations Unies n'a toujours pas réussi à se mettre d'accord sur une définition du terrorisme. Si nous ne pouvons pas nous entendre sur une définition de notre ennemi, comment pouvons-nous le combattre ensemble? Si nous continuons à faire la distinction entre les bons et les mauvais terroristes, comment pouvons-nous les combattre ensemble? Si même le Conseil de sécurité ne peut s'entendre sur la liste des terroristes, comment pouvons-nous les combattre ensemble?

Pour dire les choses sincèrement, je voudrais demander à l'Assemblée, par votre intermédiaire, Madame la Vice-Présidente, d'arrêter d'envisager ce mal à travers une série de nuances aussi contre-productives qu'inutiles. Le mal c'est le mal. Reconnaissons que le terrorisme est un danger existentiel pour l'humanité. Il n'y a absolument aucune justification à cette violence barbare. Et faisons la preuve de notre nouvel engagement en parvenant à un accord sur une convention générale sur le terrorisme international cette année.

J'ai dit que les changements climatiques étaient un des grands dangers qui pèsent sur notre existence. L'Inde a déjà indiqué qu'elle est profondément attachée à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Pas parce que nous avons peur d'une quelconque puissance, ou que nous sommes influencés par un ami ou au contraire par un ennemi, ni que nous sommes tentés par un appât du gain imaginaire, mais parce que c'est la conséquence directe d'une philosophie vieille d'au moins 5000 ans. Le Premier Ministre indien a, de sa propre initiative, lancé l'Alliance internationale pour l'énergie solaire en témoignage de notre engagement indéfectible envers cette cause.

Lorsque nous parlons de paix dans le monde, nous entendons la paix non seulement entre les êtres

humains mais aussi avec la nature. Nous comprenons que la nature humaine est parfois l'ennemie de la nature, mais notre souhait est de changer la nature humaine lorsque celle-ci va dans la mauvaise direction. Lorsque nous faisons subir notre avidité à la nature, la nature se rebiffe parfois. Nous devons apprendre à vivre avec les impératifs, les cycles et les élans créatifs de la nature. Là réside notre salut.

Nous venons d'être témoins d'ouragans et de tremblements de terre, de pluies qui inondent et de tempêtes qui terrifient. Ce n'est pas un hasard. Par le biais de l'ouragan Harvey, la nature a envoyé son avertissement au monde avant même que les dirigeants du monde se réunissent à l'ONU à New York. Après que notre réunion avait déjà commencé, un tremblement de terre a frappé le Mexique et un ouragan est tombé sur la Dominique. Nous devons bien comprendre que cela exige des mesures plus sérieuses, et non pas de nouveaux discours. Les pays du monde développé doivent écouter plus attentivement que les autres, parce qu'ils ont plus de capacités. Le monde développé doit aider les moins favorisés par le biais du transfert de technologie et en finançant le Fonds vert pour le climat. C'est le seul moyen de préserver les générations futures.

Nous avons discuté des changements et des problèmes partout dans le monde, mais l'organisation créée pour traiter les affaires du monde est assaillie par ses propres problèmes. Elle semble croire qu'elle n'a pas à modifier les préceptes et les perceptions à l'origine de sa naissance. Le 18 septembre, j'ai participé à une réunion à New York sur la réforme de l'ONU et ai constaté une volonté claire de changement et d'action. Mais je dois également rappeler à l'Assemblée qu'au Sommet mondial de 2005, un consensus a pris forme sur la nécessité de réformer le Conseil de sécurité aussi rapidement que possible, élément essentiel de la réforme générale de l'Organisation des Nations Unies. Les efforts visant à mener des négociations sur la réforme et l'élargissement du Conseil de sécurité sur la base d'un texte ont commencé lors de la session de l'année dernière, et plus de 160 pays ont exprimé leur soutien. Si nous sommes vraiment sérieux, le moins que nous puissions faire est de produire un texte qui puisse servir de base à des négociations. J'espère que sous la direction éclairée du nouveau Président de l'Assemblée générale, cela deviendra une priorité. Si c'est le cas, cela sera une réalisation importante.

Nous plaçons également de grands espoirs dans le nouveau Secrétaire général. S'il veut réformer le

dispositif de paix et de sécurité de l'Organisation, il devra également examiner les réformes liées au maintien de la paix, comme d'aucuns l'exigent depuis longtemps. Sans de telles améliorations, il lui sera impossible d'atteindre cet objectif.

Il ne manque pas de questions et de problèmes qu'il convient de soulever à cette tribune. Mais le temps n'est pas toujours du côté de ceux qui souhaiteraient soulever des questions et des problèmes dans l'intérêt d'un monde meilleur, plus pacifique et progressiste. Les questions que le Président de l'Assemblée générale a choisies sont pertinentes pour la Charte des Nations Unies ainsi que pour les anciennes traditions de ma terre. La culture et la pensée de mon pays ont été façonnées par une histoire et une philosophie qui croient que la paix est le seul objectif rationnel et pratique de l'humanité. Nous pensons sincèrement que le monde est une seule famille et nous espérons que tous les membres de cette famille méritent l'élixir de la vie qu'est le bonheur.

Je voudrais terminer en récitant un verset qui est une synthèse de notre réflexion : « Que tout le monde soit heureux; que tout le monde soit en bonne santé; que tout le monde soit bon; que tout le monde soit à l'abri de la souffrance. »

**La Présidente par intérim** : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mahmoud Ali Youssouf, Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti.

**M. Youssouf** (Djibouti) : Qu'il me soit d'emblée permis de féliciter M. Miroslav Lajčák à la suite de son élection en qualité de Président de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale. Je forme le vœu que sous sa houlette, l'Assemblée générale parviendra à ses objectifs. Je tiens à l'assurer du plein soutien de mon pays à ses efforts.

Je saisis aussi cette occasion pour rendre hommage à M. Peter Thomson qui l'a précédé à ce poste et saisis également cette opportunité pour réitérer nos chaleureuses félicitations à M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies pour sa brillante élection, en lui souhaitant nos vœux de succès dans la lourde tâche qui lui a été confiée.

Le monde, en dépit de progrès majeurs accomplis et d'opportunités nouvelles, fait face à des défis multiples. Le contexte économique et financier demeure préoccupant. Le contexte de sécurité est tout aussi préoccupant. Des menaces nouvelles émergent, les conflits changent de nature et certaines

crises s'approfondissent et se complexifient. Les changements climatiques, même s'ils donnent parfois lieu à des controverses scientifiques, sont aujourd'hui incontestablement réels, et produisent en chaîne des catastrophes de grande ampleur. Je saisis cette opportunité pour exprimer notre sympathie et notre solidarité aux communautés affectées aux États-Unis, au Mexique et dans les Caraïbes.

Tous ces défis soulignent l'importance cruciale d'une action collective soutenue et résolue afin de les relever. Nous devons nous remobiliser pour revitaliser le multilatéralisme et souligner la place centrale de l'Organisation des Nations Unies. La tâche est immense, la responsabilité est lourde! Ces défis demandent des réformes ambitieuses et des ressources accrues. Les réformes engagées par le Secrétaire général dans les trois domaines clefs arrivent à point nommé : le repositionnement du système de développement onusien dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) pour l'humanité, et la réforme de la gestion et celle de l'architecture de paix et de sécurité qui répondent à ce souci de faire l'Organisation un outil plus efficace, qui réalise pleinement son potentiel au service des peuples dont elle est le serviteur.

Le Programme 2030 pour l'humanité est un programme ambitieux, tout à la fois un programme d'éradication de la pauvreté et de préservation de la planète. En outre l'Accord de Paris, la Déclaration de Sendai et le Programme d'action d'Addis-Ababa constituent une panoplie d'instruments visant à renforcer le Programme 2030. Ils engagent également les pays à adopter des cadres politiques pour modifier les modes de production et de consommation, ainsi que des stratégies pour faire face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes. En vue de la mise en œuvre effective, pleine et entière du Programme 2030, Djibouti souhaiterait faire quelques observations.

Une attention prioritaire doit être donnée à l'Afrique et aux pays les moins avancés car ils sont, comme le rappelle la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans ses analyses, « The battleground where the SDGs will be won or lost »! (Le champ de bataille où les objectifs de développement durable seront gagnés ou perdus).

Il faudra mobiliser des volumes de financement nécessaires à la hauteur des ambitions. Pour cela, faut-il le rappeler, il faudra non seulement penser à des stratégies de financement novatrices, à garantir le

flux accru d'investissements directs étrangers, mais également à maintenir les engagements pris en matière d'aide au développement. Pour s'en convaincre, un examen attentif permet de voir que les engagements pour le financement des objectifs du Millénaire pour le développement n'ont pas été pleinement honorés, et l'objectif de 0,7 % n'a pas été régulièrement versé. Si cela avait été le cas, nous aurions mobilisé 2500 milliards de dollars. De même, nous soulignons l'importance d'une architecture commerciale internationale qui soit centrée sur les quatre P, en anglais « Pro-Poor, people-centered, productivity-enhancing and planet-friendly ». (pro-pauvres, axée sur la population, propice à la productivité et programme-planète).

Enfin, nous ne saurions suffisamment insister sur l'importance d'outils d'évaluation permettant de mesurer de manière fiable les progrès enregistrés. Grâce à un partenariat solide et à des efforts soutenus, nous pouvons et nous devons œuvrer à la promotion d'une croissance économique, soucieuse de la justice sociale et respectueuse de l'environnement.

L'absence de paix constitue l'obstacle majeur au développement économique. Le coût humain des conflits est énorme et entraîne des déplacements forcés massifs, la famine, le développement de maladies transmissibles, des situations d'insécurité alimentaires aiguës et de détérioration du respect des droits de l'homme.

L'Organisation, plus que jamais, a un rôle accru à jouer dans la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends. À cet égard, nous saluons l'accent mis par le Secrétaire général sur la prévention et les réformes en cours pour restructurer l'architecture de paix et de la sécurité.

L'émergence de groupes terroristes extrémistes posant des actes d'une violence inouïe pose un défi nouveau. En disséminant une idéologie de l'intolérance et de la haine qui appelle explicitement à l'anéantissement de l'autre, ils fragilisent la cohésion de nos sociétés et posent une menace à la paix et à la sécurité internationales. Ce péril appelle donc à une coordination de nos efforts en matière de lutte contre le terrorisme.

Djibouti se félicite de la création du Bureau de lutte contre le terrorisme chargé de coordonner l'action de l'Organisation des Nations Unies dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Djibouti accueille un Centre d'excellence de lutte contre l'extrémisme violent dans les pays de l'Autorité intergouvernementale

pour le développement (IGAD), conçu comme une plateforme commune qui soutiendra le renforcement de la coordination nationale et régionale, la production d'analyses et enfin l'élaboration d'un plan d'action visant à contrecarrer la rhétorique extrémiste véhiculée à travers les réseaux sociaux.

Je voudrais, à ce stade, exprimer nos vues sur certaines situations régionales et internationales qui exigent l'attention prioritaire des Membres des Nations Unies.

Concernant la Somalie, Djibouti se félicite des développements politiques récents en Somalie et de la dynamique créée par l'élection du Président Mohamed Abdullahi Mohamed Farmajo en février de cette année et la formation du nouveau Gouvernement. Nous saluons les nombreuses mesures encourageantes prises pour renforcer les relations avec les états membres de la Fédération et nous nous félicitons de la stratégie mise en place pour engager des réformes fiscales et économiques visant à mobiliser des ressources endogènes. Nous soulignons cependant l'importance d'un soutien accru en faveur de la Somalie en mobilisant un financement adéquat en appui à son programme de développement. Nous demeurons préoccupés par le projet de réduction du financement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), en dépit du consensus sur les succès enregistrés par cette opération africaine de maintien de la paix. Il faut veiller à ce que les gains obtenus sur le plan de l'amélioration de la situation sécuritaire soient préservés. L'AMISOM a réussi à faire subir aux terroristes des Chabab une défaite sanglante.

S'agissant du Soudan du Sud nous demeurons préoccupés par la lenteur de la mise en œuvre de l'accord d'août 2015 sur le règlement de la crise en République du Soudan du Sud. Les acteurs impliqués dans cette crise qui se prolonge doivent se résoudre à l'idée qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit. À cet égard, nous soutenons la décision du trente et unième Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD consacrée à la situation au Soudan du Sud, et réitérons la nécessité d'un véritable dialogue national inclusif, transparent et crédible permettant le retour d'une paix durable. Nous soulignons également le rôle important joué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud dans la recherche d'une solution à la crise au Soudan du Sud et exhortons tous les acteurs concernés à poursuivre leurs efforts dans la mise en œuvre de leurs

mandats respectifs, tout en reconnaissant l'importance de la complémentarité et de la coordination.

Pour ce qui est du Yémen, Djibouti demeure extrêmement préoccupée par la triple tragédie qui frappe le Yémen, comme l'ont souligné les hauts responsables de l'ONU devant le Conseil de sécurité : la famine, l'épidémie de choléra sans précédent et l'impasse politique grave qui entrave tout progrès vers la paix et la sécurité. Nous appelons toutes les parties à un retour à la table des négociations.

En Palestine, seule la solution des deux États peut ramener dans cette région. La souffrance du peuple palestinien n'a que trop duré. Il faut que cela cesse.

Par ailleurs, Djibouti est affligée par le sort de la minorité musulmane rohingya dans l'État rakhine au Myanmar et est gravement préoccupée par la brutalité militaire dont les populations civiles sont la cible et par les atrocités qui nous avons tous pu voir à travers les médias. Malgré les engagements pris, les crimes à l'encontre de cette communauté n'ont jamais faibli. Nous soutenons les conclusions du rapport final de la commission consultative conduite par l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan, et appelons le Myanmar à pleinement et sans plus tarder mettre en œuvre les recommandations qui y sont contenues.

Djibouti demeure alarmée par l'attitude belliqueuse et dangereusement provocatrice de la Corée du Nord. Les multiples essais de lancement de missiles balistiques sont une violation des injonctions des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité. C'est une situation qui doit mobiliser l'attention vigilante des États Membres des Nations Unies. Elle appelle la Corée du Nord à engager un dialogue constructif, orienté vers les résultats en vue d'une solution satisfaisante à la crise.

Djibouti attend toujours le retour de ses 13 militaires détenus par l'Érythrée, pays voisin qui poursuit sa politique belliqueuse à l'encontre de mon pays. Nous appelons l'Érythrée à accepter la médiation de l'Union africaine pour la démarcation de la frontière au Ras Doumera et de l'île de Doumera, et à commencer à bâtir des relations de confiance avec les pays voisins et à cesser cette politique d'hostilité qui déstabilise toute la région de la Corne de l'Afrique.

Je souhaite à l'Assemblée générale plein succès dans ses travaux.

*La séance est levée à 11 h 55.*